



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

PORTRAIT DE LA RÉUSSITE DANS LE RÉSEAU DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS SUBVENTIONNÉS

Évolution des indicateurs et faits marquants de 2000 à 2013

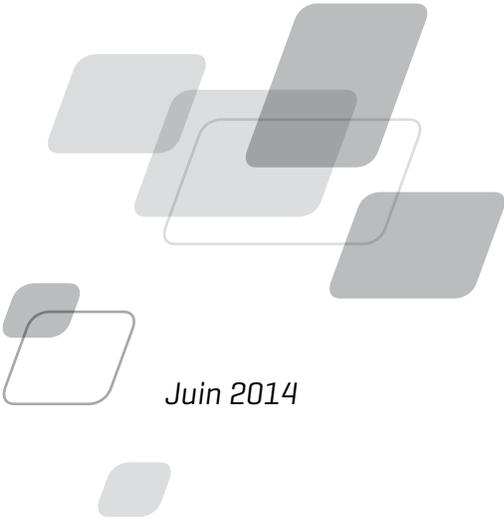




Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

PORTRAIT DE LA RÉUSSITE DANS LE RÉSEAU DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS SUBVENTIONNÉS

Évolution des indicateurs et faits marquants de 2000 à 2013



Juin 2014

Rédaction et coordination :
Claire Branchaud

Collaboration :
Evelyne Drouin
Anne-Marie Soulard

Ce document est accessible sur le site Web
www.ceec.gouv.qc.ca

Ce document a été adopté à la 261^e réunion
de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
tenue à Québec le 17 juin 2014.

Dépôt légal – 2014
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-550-71461-3 (PDF)
© Gouvernement du Québec

Table des matières

Introduction	5
Faits marquants dans le réseau collégial québécois entre 2000 et 2013	7
Présentation des indicateurs de réussite, de persévérance et d'obtention du diplôme ...	15
1. Le réseau public	16
1.1 La réussite des cours suivis au premier trimestre dans le réseau public	16
1.2 La réinscription au troisième trimestre dans le réseau public	21
1.3 L'obtention du diplôme dans le réseau public	26
1.4 Commentaire sur les données relatives au réseau public.....	31
2. Le réseau privé	36
2.1 La réussite des cours suivis au premier trimestre dans le réseau privé	36
2.2 La réinscription au troisième trimestre dans le réseau privé	40
2.3 L'obtention du diplôme dans le réseau privé	45
2.4 Commentaire sur les données relatives au réseau privé.....	50
Conclusion	53
Références	55
Médiagraphie	59



Introduction

Après vingt ans d'activités d'évaluation soutenues dans les collèges, dont l'évaluation, depuis 2001, des plans de réussite et de leur efficacité, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) souhaite témoigner de la réussite des étudiants du système d'éducation collégial québécois. Ce témoignage se veut également une mise à jour du portrait de l'évolution des indicateurs de réussite que la Commission a présenté dans son rapport synthèse sur l'évaluation des plans de réussite¹, paru en 2004.

Depuis la mise en œuvre des premiers plans de réussite en 2000, plusieurs événements ont marqué le réseau collégial québécois. Ces événements ont fait appel à la capacité d'adaptation des collèges à plus d'un registre et ont constitué autant de défis commandant la mobilisation de l'ensemble des acteurs du réseau.

C'est dans cette perspective que la première partie du présent document expose les principales transformations qui ont eu cours durant la période de 2000 à 2013. La seconde partie du document fait état pour sa part de l'évolution des indicateurs de réussite entre 2000 et 2012, soit l'année pour laquelle les données les plus récentes sont disponibles.

1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *L'évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges – Rapport synthèse*, Québec, septembre 2004, 37 p.



Faits marquants dans le réseau collégial québécois entre 2000 et 2013

Pour bien situer le contexte dans lequel les collèges ont été appelés à œuvrer entre 2000 et 2013, cette section souligne, sous forme d'encadrés, les faits qui ont marqué le parcours des collèges au regard de l'encadrement législatif, des réformes au sein des programmes d'études, des caractéristiques de la population étudiante, de la place accordée au soutien à la réussite ainsi que d'autres grands événements sociaux comme la tenue du Sommet sur l'enseignement supérieur à l'hiver 2013².

Au cours de la période couverte, le titre du ministre a changé en fonction des modifications apportées à la dénomination du ministère. Avant 2005, celui-ci portait le nom de ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Entre 2005 et 2012, il se nommait ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). De septembre 2012 à avril 2014, l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire ont été rattachés au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Depuis avril 2014, ils relèvent du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). Pour faciliter la lecture, les termes « le ministre » et « le Ministère » seront utilisés dans ce document.

2. Les notes apparaissant en chiffres romains renvoient à la section *Références* à la fin du présent document.

Encadré 1 – Cadres législatif, réglementaire et normatif

<p>Loi sur l'administration publique [i]</p>	<p>À partir de 2000, la Loi exige des ministères et des organismes publics qu'ils produisent un plan stratégique et qu'ils préparent un rapport annuel de gestion comprenant notamment une présentation des résultats obtenus au regard des résultats attendus tels que définis au plan.</p>
<p>Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) [ii, iii, iv, v]</p>	<p>En 2001, une nouvelle disposition du RREC permet aux titulaires de certains diplômes d'études professionnelles (DEP) d'être admissibles à des programmes d'études collégiales déterminés, et ce, sur la base d'une reconnaissance des compétences acquises assortie d'une obligation d'activités de mise à niveau. En 2007, de nouveaux articles du RREC distinguent deux conditions d'admission aux études collégiales : être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un DEP. Cette modification fait en sorte que l'obtention du DES issu de l'implantation du Renouveau pédagogique devient la condition générale d'admission à un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), sans autres conditions supplémentaires. En 2008, des amendements au RREC introduisent deux nouvelles modalités d'admission, à savoir l'admission conditionnelle et l'admission sur la base d'une formation jugée suffisante. D'autres amendements liés à la sanction des études permettent d'émettre un DEC sans mention de programme d'études ainsi qu'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET). En 2010, la définition de « cours » est modifiée afin de permettre au ministre de déterminer des cas pour lesquels un cours peut compter moins de 45 périodes d'enseignement. De plus, des modifications sont apportées aux conditions d'admission aux programmes conduisant au DSET.</p>
<p>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel [vi]</p>	<p>En 2002, la Loi intègre l'obligation pour les collèges d'établir un plan stratégique et d'y inclure un plan de réussite. Les articles concernés définissent les éléments à intégrer au plan stratégique ainsi que la façon de rendre compte de la progression des objectifs stratégiques.</p>
<p>Loi sur l'enseignement privé [vii]</p>	<p>La Loi précise que le RREC s'applique à l'enseignement collégial dispensé par les établissements d'enseignement privés.</p>
<p>Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial [viii]</p>	<p>Depuis 2002, la Loi précise que le mandat de la Commission comprend l'évaluation du plan stratégique, lequel intègre un plan de réussite.</p>

En résumé, différentes modifications ont été apportées aux lois au cours des années 2000. Ces modifications s'inscrivent dans de nouvelles orientations gouvernementales, lesquelles s'appuient notamment sur le cadre général de la gestion axée sur les résultats, sur le respect du principe de transparence et sur la volonté d'une imputabilité accrue. Plusieurs amendements visent également une meilleure accessibilité aux études collégiales et une plus large reconnaissance de la formation.

Encadré 2 – Programmes d'études

Élaboration des programmes d'études en objectifs et standards [ii, ix]	<p>En 1993, s'amorce l'élaboration en objectifs et standards des programmes d'études menant au DEC. La révision des programmes relève de la responsabilité du Ministère tandis que le choix des activités d'apprentissage est décentralisé vers les collèges. L'élaboration en objectifs et standards des programmes d'études menant à une attestation d'études collégiales (AEC) relève pour sa part des établissements qui sont aussi imputables du choix des activités d'apprentissage.</p> <p>En 2001, le Conseil supérieur de l'éducation observe qu'environ la moitié des programmes d'études sont définis en objectifs et standards. En 2014, <i>Techniques de transformation des matières plastiques</i> (241.12) demeure le seul programme d'études qui n'est pas défini en objectifs et standards.</p>
Sessions d'Accueil et intégration (081.01) et de Transition (081.03) [x]	<p>La session d'Accueil et intégration est créée en 1993 et la session de Transition, en 1995. En 2012, un avis présenté par un sous-comité du Comité mixte des affaires éducatives met en relief le fait que, depuis 2007, ces cheminements connaissent une hausse marquée du nombre d'inscriptions principalement attribuable aux assouplissements liés aux modalités d'admission aux études collégiales. Le contenu de l'avis précise par ailleurs que l'effectif étudiant de la session d'Accueil et intégration et de la session de Transition est notamment composé : 1) d'étudiants présentant des risques élevés d'échec ou d'abandon; 2) d'étudiants en questionnement quant à leur orientation scolaire et professionnelle; 3) d'étudiants admis sous condition qui complètent leur formation secondaire dans un centre d'éducation des adultes parallèlement à leurs études collégiales.</p>
Tremplin DEC (081.06) [xi]	<p>Depuis l'été 2013, le Tremplin DEC remplace la session d'Accueil et intégration et la session de Transition. À l'instar de ses prédécesseurs, ce cheminement a comme finalité de donner à l'étudiant une formation lui permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC. Avec lui arrive l'implantation de trois nouvelles compétences en lien avec les stratégies d'apprentissage, l'orientation scolaire et professionnelle et l'intégration à la société québécoise. L'assouplissement des modalités du nouveau cheminement facilite par ailleurs l'adaptation locale des réponses à offrir aux besoins variés des étudiants.</p>
Activités de mise à niveau [ii, xx,]	<p>En 2010, le ministre approuve une offre actualisée des activités de mise à niveau au collégial. Les nouvelles activités sont développées en fonction des programmes du Renouveau pédagogique au secondaire, dont les premiers diplômés font leur entrée au collégial à l'automne 2010.</p>

En somme, la redéfinition des programmes d'études en objectifs et standards par le Ministère a mobilisé beaucoup d'efforts dans les collèges pour l'élaboration des activités de formation, ces programmes ayant été conçus notamment pour mieux répondre aux besoins de formation de la population étudiante et aux besoins du marché du travail. Leur implantation a été longue au sein du réseau collégial. Le Tremplin DEC, qui remplace depuis peu les sessions d'Accueil et intégration et de Transition, vise lui aussi à répondre aux besoins d'une partie de la population étudiante, par ailleurs en croissance et à plus haut risque de difficulté sur le plan de la réussite.

Encadré 3 – Réussites scolaire et éducative

<p>Les plans de réussite [xii, xiii, xiv]</p>	<p>En février 2000, les participants au Sommet du Québec et de la jeunesse font consensus sur la nécessité pour tous les établissements d’enseignement de se doter d’un plan de réussite. À partir de 2000, le gouvernement du Québec engage des ressources financières aux fins de la mise en œuvre des plans de réussite dans les collèges publics et dans les collèges privés subventionnés. Dans son <i>Plan stratégique 2000-2003</i>, le Ministère présente la liste des objectifs et des indicateurs liés à la réussite. Puis, pour faire suite aux modifications apportées en 2002 à la Loi sur les collèges d’enseignement général et professionnel, chaque collège public doit avoir élaboré en 2004 un plan stratégique qui intègre un plan de réussite.</p>
<p>Carrefour de la réussite [xv]</p>	<p>Mis sur pied en 2000 par la Fédération des cégeps, le Carrefour de la réussite soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan de réussite en diffusant de l’information et des outils, en favorisant les échanges et le réseautage, en organisant des activités de perfectionnement et en effectuant des travaux de veille et de recherche. Son site Web se veut un lieu de réseautage pour susciter l’échange et le partenariat entre les collèges et tous les organismes préoccupés de réussite et de valorisation de la langue.</p>
<p>Cheminements scolaires au collégial et réussite aux épreuves uniformes au collégial</p>	<p>Le Ministère met à la disposition des collèges et de la Commission d’évaluation de l’enseignement collégial, année après année, une grande variété de statistiques en lien avec la réussite, la persévérance et la diplomation des étudiants au collégial. Il s’agit notamment de statistiques résultant du suivi des cheminements scolaires de cohortes d’étudiants (nouveaux inscrits au collégial et autres inscrits pour la première fois dans un programme d’études DEC donné) ainsi que de statistiques sur les résultats aux épreuves uniformes en langue d’enseignement et littérature.</p>
<p>Recherche [xvi, xvii, xviii]</p>	<p>Entre 2000 et 2013, de nombreuses allocutions concernant des problématiques liées à la réussite au collégial sont prononcées dans le cadre des congrès organisés par l’Association francophone pour le savoir (ACFAS). Puis, des recherches menées par l’Association pour la recherche au collégial (ARC) s’intéressent aux interventions pédagogiques influençant la réussite des étudiants ainsi qu’à la relation entre la réussite scolaire et l’intégration pédagogique des technologies de l’information et de la communication. L’Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) traite pour sa part régulièrement du thème de la réussite tant dans ses colloques que dans la revue <i>Pédagogie collégiale</i> dont elle assure la publication.</p>

Bref, la réussite et l’obtention du diplôme font partie de préoccupations ministérielles centrales partagées par les partenaires du monde de l’éducation. Les plans de réussite ont d’ailleurs été mis en place afin de soutenir et d’améliorer ces deux aspects. Dans cette foulée, sont nées différentes initiatives entre autres destinées à appuyer les collèges dans l’élaboration, l’implantation, le suivi et l’évaluation des mesures de soutien à la réussite. Des recherches ont également été consacrées à la réussite et à l’obtention du diplôme, ce qui contribue notamment au développement de l’expertise des collèges en matière de réussite.

Encadré 4 – Maîtrise du français

Historique de l'épreuve uniforme de français [xix]	En 1996 , l'épreuve uniforme de français (EUF) est instaurée. Dès 1998 , le ministre rend obligatoire la réussite de l'EUF pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.
Objectif stratégique du Ministère [xx, xxi]	Le Ministère fait de l'amélioration de la maîtrise du français au collégial un objectif de son <i>Plan stratégique 2009-2013</i> avec, comme indicateur, le nombre de collèges ayant intégré cet objectif dans leur propre plan stratégique. Depuis les années 1990, le Ministère soutient financièrement les établissements en vue d'améliorer la qualité du français au collégial.
Soutien à l'amélioration du français [xix]	Mis en place en 1993 , le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) s'assure entre autres de la disponibilité d'un matériel pédagogique en français et contribue à l'élaboration de ce matériel. Son site Web — <i>Amélioration du français</i> — propose notamment du matériel didactique destiné aux professeurs et aux responsables de centres d'aide en français. Le CCDMD publie en outre le bulletin <i>Correspondance</i> à l'intention de tous ceux qui se préoccupent de l'amélioration du français dans le réseau collégial.
Activités de francisation en mise à niveau [ii, xxi]	En 2010 , le ministre approuve l'offre d'activités de mise à niveau en francisation. Les étudiants visés par ces cours sont ceux qui ont fait leurs études secondaires à l'extérieur du Québec et dont la langue maternelle n'est pas le français. Une annexe budgétaire prévoit des sommes supplémentaires pour les collèges qui accueillent une certaine proportion d'étudiants allophones.
Politique linguistique institutionnelle [xxi, xxii]	En 2001 , la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec recommande que chaque collège se dote d'une politique linguistique institutionnelle. Les dépenses liées à l'élaboration et à la mise en place d'une telle politique institutionnelle sont visées par une subvention du Ministère. En 2002 , la Charte de la langue française est modifiée afin de prévoir l'obligation pour les cégeps et les collèges privés subventionnés de se doter d'une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française. Les établissements ont alors deux ans pour satisfaire à cette obligation.

En résumé, la maîtrise du français chez les étudiants du collégial constitue une priorité du Ministère de laquelle découle l'obligation, pour les collèges, de remplir certaines exigences réglementaires. Aussi, pour améliorer le français et favoriser la réussite de l'épreuve uniforme de français, devenue obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, les collèges sont appelés à se fixer un objectif stratégique à cet égard, à se doter d'une politique linguistique institutionnelle et à offrir aux étudiants des activités de mise à niveau en français. Des budgets sont prévus afin de soutenir les collèges à cet effet.

Encadré 5 – Caractéristiques de la population étudiante

<p>Genre [xxiii, xxiv, xxv, xxvi, xxvii]</p>	<p>Depuis 2005, à la formation ordinaire, les femmes sont majoritaires dans quatre familles de programmes d'études préuniversitaires, sauf dans le domaine scientifique où elles le sont depuis 2007. Entre 1999 et 2009, la proportion des hommes admis dans le secteur technique diminue de 5,8 points de pourcentage. Depuis 2002, dans les collèges affiliés au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), l'écart du pourcentage entre les hommes et les femmes admis au niveau collégial est d'environ 16 % en faveur des femmes.</p>
<p>Étudiants issus du Renouveau pédagogique au secondaire [xxviii]</p>	<p>À l'automne 2010, les premiers étudiants issus du Renouveau pédagogique à l'ordre d'enseignement secondaire amorcent leurs études collégiales. Au cours de leurs études secondaires, ces étudiants ont été confrontés aux changements dans la facture et le contenu des programmes d'études et exposés à d'autres modes d'apprentissage.</p>
<p>Étudiants présentant des besoins particuliers [xxix]</p>	<p>En 2009, les étudiants en situation de handicap représentent 2,3 % de l'effectif scolaire dans les collèges; ce groupe est composé à 57,6 % de femmes et à 42,4 % d'hommes. À l'hiver 2011, 6153 étudiants sont désignés comme vivant une situation de handicap dans les collèges du Québec. Entre 2009 et 2011, le nombre d'étudiants en situation de handicap augmente de 80,3 %. Cette estimation n'inclut que les étudiants dont les incapacités font l'objet d'un diagnostic.</p>
<p>Étudiants issus de l'immigration [xxiii, xxx]</p>	<p>Entre 1999 et 2009, la population étudiante allophone augmente de 30 % à la formation ordinaire et de 42 % à la formation continue. Cette population se retrouve surtout dans la grande région de Montréal. Une étude du SRAM indique que dans ses collèges affiliés : 1) la proportion d'étudiants immigrants de première génération augmente de 19 % entre 2006 et 2010 pour atteindre 9 % de la population étudiante totale; 2) ces cohortes sont formées de 56 % de femmes et de 44 % d'hommes; 3) dans 61 % des cas, la langue maternelle est autre que le français.</p>
<p>Autres caractéristiques [xxiii, xxxi, xxxii]</p>	<p>Selon différentes études, plus de trois étudiants sur cinq occupent un emploi rémunéré durant l'année scolaire. En moyenne, les étudiants travaillent 17 heures par semaine.</p>

En somme, au collégial, les caractéristiques de la population étudiante ont subi de profonds changements depuis 2000. Le nombre d'étudiants issus de l'immigration a augmenté, influençant notamment le niveau général de maîtrise du français et exigeant dorénavant des collèges qu'ils adaptent leurs interventions à cette réalité. De plus, l'augmentation des étudiants présentant des besoins particuliers exige d'ajuster les pratiques. Un nombre important de plans stratégiques et de plans de réussite visent d'ailleurs à combler les besoins de ces populations.

Encadré 6 – Autres événements

Sommet du Québec et de la jeunesse [xxxiii]	<p>En février 2000 se tient le Sommet du Québec et de la jeunesse. Les grands thèmes abordés touchent au défi de l'emploi, au savoir et à la formation ainsi qu'à la promotion d'une société équitable et à l'ouverture sur le monde. C'est dans la foulée de ce sommet que les premiers plans de réussite voient le jour.</p>
Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial [xxxiv]	<p>En 2004, le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial permet à différents acteurs de la société de délibérer sur l'avenir de l'enseignement collégial. À la suite de ce forum, le gouvernement procède à des modifications au RREC, notamment au regard des conditions d'admission au collégial.</p>
Commissions parlementaires et consultations publiques [xxxv, xxxvi]	<p>Depuis 2000, certaines commissions parlementaires suscitent des consultations publiques et mobilisent différents acteurs du monde de l'éducation, notamment en 2002 sur la question de l'enseignement supérieur en région et en 2009 sur les projets de loi 38 et 44 se rapportant à la gouvernance des cégeps et des universités.</p>
Sommet sur l'enseignement supérieur [xxxvii]	<p>En 2013, le Sommet sur l'enseignement supérieur conduit à la mise en place de cinq chantiers, dont un axé sur l'offre de formation collégiale. La mise en place de ce dernier chantier vise à proposer, sous forme de recommandations, des stratégies à même de favoriser : 1) l'accessibilité aux études collégiales; 2) la complémentarité de l'offre de formation dans les régions ; 3) la viabilité des programmes en région. En 2014, les travaux associés à ces chantiers sont en cours de réalisation.</p>
Colloque sur le développement des cégeps en région [xxxviii]	<p>En 2013, la Fédération des cégeps, la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps (FEC-CSQ) tiennent un colloque sur le développement des cégeps en région. Les ateliers portent sur l'offre de formation, la formation continue, le financement du réseau collégial et la mobilité étudiante entre les régions.</p>

Bref, entre 2000 et 2013, plusieurs événements ont amené les intervenants du monde de l'éducation et les acteurs sociaux concernés à s'interroger sur la pertinence de la formation collégiale et sur la façon de la bonifier. La réussite et l'accessibilité aux études sont demeurées au centre des préoccupations.

En définitive, les éléments soulevés dans les encadrés 1 à 6 évoquent, de façon non exhaustive, les conditions liées au contexte dans lequel ont œuvré les collèges au tournant des années 2000. Les éléments relevés laissent présumer des efforts déployés par le réseau collégial pour soutenir la réussite du plus grand nombre tout en maintenant les standards d'une formation de qualité. La section qui suit s'attache pour sa part à dresser le portrait de la réussite à la lumière de l'évolution des indicateurs couramment utilisés dans le réseau collégial.



Présentation des indicateurs de réussite, de persévérance et d'obtention du diplôme

L'exposé des indicateurs de réussite de la présente section s'appuie sur les résultats obtenus par les cohortes d'étudiants inscrits dans les collèges depuis la mise en place des plans d'aide à la réussite, soit à partir de 2000 jusqu'à l'année pour laquelle les plus récentes données ont été colligées. Les données utilisées concernent la réussite des cours suivis en première session, la réinscription au troisième trimestre et l'obtention du diplôme. Elles se rapportent uniquement aux cohortes des nouveaux inscrits à l'ordre collégial chaque session d'automne, ce qui exclut les nouveaux inscrits à une session d'hiver. Les cohortes varient selon l'indicateur analysé. Ainsi, pour une année donnée, la réussite des cours suivis au premier trimestre réfère à la cohorte d'étudiants qui se sont inscrits pour une première fois à l'ordre d'enseignement collégial à un même trimestre d'automne. La réinscription au troisième trimestre réfère à la cohorte qui a entrepris ses études collégiales à l'automne précédent. L'obtention du diplôme, qui est notamment considérée deux ans après la durée prévue des études, se rapporte pour sa part aux cohortes d'étudiants dont la première inscription remonte à quatre ans dans le cas des programmes préuniversitaires et à cinq ans dans les cas des programmes techniques et dans les sessions d'*Accueil et intégration* ou de *Transition* (ci-après appelées *Accueil* ou *Transition*).

L'exposé des résultats prend en compte l'examen des données relatives à l'ensemble des cohortes à l'étude ainsi que l'examen des données liées aux secteurs de formation préuniversitaire, technique et en *Accueil* ou *Transition*. Une attention particulière est accordée aux écarts observés entre l'ensemble de la population et chacun des secteurs de formation. De même, une attention est portée aux écarts observés entre les résultats obtenus chez les deux cohortes les plus récentes par rapport aux résultats des deux cohortes les plus anciennes. Chacun des deux réseaux, public et privé, est traité séparément.

Les données proviennent des Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial du Ministère [xxxviii]. La Commission a privilégié cette base de données parce qu'elle permet d'obtenir de l'information sur l'ensemble du réseau collégial québécois et aussi parce que c'est à partir de cette source d'information qu'ont été exposés les indicateurs de réussite dans le rapport synthèse de l'évaluation des plans d'aide à la réussite produit par la Commission, en 2004. Cela dit, la Commission a pu constater la pertinence, pour les collèges, de recourir à d'autres banques de données, dont celle du système Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP) du SRAM [xxxix], qui permet notamment de comparer l'évolution des indicateurs de réussite d'un collège à celle d'autres collèges ayant des particularités similaires ou encore de recueillir des informations sur la réussite d'étudiants bénéficiant d'une mesure d'aide singulière.

1. Le réseau public

1.1 La réussite des cours suivis au premier trimestre dans le réseau public

Le tableau 1 expose le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre ainsi que le taux global de réussite des cours suivis considérant l'ensemble de la population du réseau des collèges publics. Alors que le taux ventilé représente des pourcentages d'étudiants, le taux global affiche pour sa part le pourcentage des cours réussis à la première session. Les cohortes à l'étude sont composées des étudiants dont la première inscription au collégial s'est faite à un trimestre d'automne se situant entre 2000 et 2012.

Tableau 1

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau public – ensemble de la population

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite³

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	45 438	76,3	4,5	9,5	12,6	16,7	56,6	83,6
2001	44 985	76,1	5,1	9,3	12,3	16,2	57,1	83,4
2002	43 545	75,3	4,8	9,4	12,1	15,6	58,1	83,7
2003	42 966	75,3	4,7	8,6	11,6	15,4	59,7	84,4
2004	43 160	75,5	4,7	8,7	11,3	15,1	60,3	84,5
2005	44 010	75,9	4,9	8,6	11,6	14,9	59,8	84,1
2006	46 815	75,5	4,7	8,7	11,2	15,0	60,3	84,5
2007	50 913	74,9	5,5	10,0	12,0	14,8	57,7	82,8
2008	52 914	75,2	5,5	10,0	12,3	14,9	57,2	82,7
2009	52 915	74,9	5,4	9,9	12,1	14,8	57,7	83,1
2010	53 289	74,9	5,5	10,2	12,4	14,6	57,2	82,6
2011	52 807	74,7	5,5	10,1	12,2	14,1	58,1	83,0
2012	52 259	74,8	5,1	9,3	12,0	14,4	59,2	83,8

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

3. Le taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits à la première session représente le pourcentage de cours que ces étudiants ont réussis par rapport à tous les cours qu'ils ont suivis à ce trimestre.

Un premier examen des données du tableau 1 indique une variation du taux global de réussite d'au plus 2 points de pourcentage, allant de 82,6 % à 84,5 %, entre les cohortes d'automne 2000 et d'automne 2012. La moyenne au secondaire connaît également une variation d'au plus 2 points de pourcentage chez les mêmes cohortes. Les moyennes au secondaire les plus élevées se retrouvent chez les cohortes de 2000 (76,3 %) et 2001 (76,1 %) et les plus faibles chez les cohortes de 2011 (74,7 %) et 2012 (74,8 %). Les taux globaux de réussite des deux cohortes les plus anciennes sont par ailleurs très semblables à ceux des deux cohortes les plus récentes avec une variation d'au plus 0,6 point de pourcentage. Il appert donc que, comparativement aux cohortes les plus anciennes, les taux globaux de réussite des cohortes les plus récentes se sont maintenus bien que les moyennes au secondaire⁴ de celles-ci aient été plus faibles. En outre, l'examen des taux ventilés de réussite montre que le pourcentage d'étudiants ayant réussi tous leurs cours chez les cohortes de 2011 et 2012 reste plus élevé que celui observé chez les cohortes de 2000 et 2001 (tableau 1).

Les tableaux 2, 3 et 4 affichent le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre ainsi que le taux global de réussite des cours suivis par secteur de formation selon qu'il s'agit du secteur préuniversitaire (tableau 2), du secteur technique (tableau 3) ou des cheminements *Accueil* ou *Transition* (tableau 4).

4. Des études réalisées par le SRAM ont démontré qu'il existe un lien étroit entre la moyenne générale au secondaire [MGS] et les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre. Ainsi, ces études suggèrent que plus la MGS est élevée, plus élevés sont les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre. [xxxix]

Tableau 2

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau public – secteur préuniversitaire

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	26 451	78,2	3,8	8,8	11,8	15,2	60,5	85,0
2001	25 820	78,1	4,3	8,5	11,6	14,5	61,0	84,8
2002	25 488	77,2	4,1	8,8	11,6	14,2	61,3	84,8
2003	25 961	77,2	4,0	8,1	11,3	14,3	62,4	85,4
2004	26 182	77,5	4,0	8,3	10,7	13,7	63,4	85,5
2005	26 952	77,9	4,3	8,1	11,1	13,5	63,0	85,1
2006	28 719	77,5	4,0	8,0	10,9	13,8	63,3	85,6
2007	30 990	76,8	4,7	9,4	11,9	13,7	60,4	83,8
2008	31 752	77,2	4,6	9,2	11,7	14,0	60,4	84,0
2009	31 200	77,0	4,4	9,2	11,4	13,7	61,2	84,4
2010	31 358	76,9	4,5	9,3	11,9	13,6	60,6	84,0
2011	30 830	76,6	4,3	9,3	11,6	13,1	61,7	84,5
2012	30 523	76,8	4,3	8,5	11,3	13,2	62,7	85,0

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur préuniversitaire, le taux global de réussite varie de 83,8 % à 85,6 %, soit un écart de 1,8 point de pourcentage entre les cohortes de 2000 à 2012. Les taux globaux de réussite des cours au premier trimestre chez les cohortes plus récentes de 2011 et 2012 sont similaires aux taux observés chez les cohortes de 2000 et 2001 bien que les moyennes au secondaire chez ces dernières cohortes soient plus élevées d'environ 1 point de pourcentage. Comparativement à l'ensemble de la population des cohortes à l'étude dans le réseau des collèges publics, le pourcentage d'étudiants du secteur préuniversitaire n'ayant réussi aucun cours est plus faible tandis que celui des étudiants qui les ont tous réussis est plus élevé (tableaux 1 et 2).

Tableau 3

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau public – secteur technique

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	14 769	74,7	4,7	8,3	13,0	18,7	55,2	83,9
2001	14 799	74,3	5,1	8,4	12,3	18,3	56,0	83,9
2002	13 309	73,7	4,5	7,5	11,8	17,3	59,0	85,1
2003	12 457	73,5	4,7	6,9	10,9	16,8	60,6	85,6
2004	12 365	73,4	4,7	6,9	11,1	17,0	60,3	85,5
2005	12 422	73,8	4,8	6,9	11,7	17,0	59,6	85,1
2006	12 565	73,5	4,4	7,4	10,2	16,9	61,2	85,7
2007	13 423	73,3	4,5	7,2	10,8	16,8	60,7	85,5
2008	13 896	73,7	4,5	7,4	11,7	16,7	59,6	85,1
2009	14 000	73,7	4,3	7,0	11,3	17,0	60,4	85,8
2010	14 940	73,7	4,8	8,3	11,4	16,5	59,0	84,4
2011	15 122	73,3	5,0	7,9	11,9	16,0	59,2	84,4
2012	15 047	73,4	4,5	7,3	11,5	16,7	60,1	85,4

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur technique, le taux global de réussite observé chez les cohortes de 2000 à 2012 varie de 83,9 % à 85,8 %. Avec une moyenne au secondaire plus faible d'environ 1 point de pourcentage, les taux de réussite chez les cohortes plus récentes de 2011 et 2012 restent supérieurs aux taux observés chez les cohortes de 2000 et 2001. Comparativement à l'ensemble de la population des cohortes à l'étude dans le réseau des collèges publics, le pourcentage d'étudiants du secteur technique n'ayant réussi aucun cours est généralement plus faible tandis que celui des étudiants qui les ont tous réussis est généralement plus élevé (tableaux 1 et 3).

Tableau 4

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau public – Accueil ou Transition

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	4 218	69,9	8,3	18,7	16,7	19,3	37,0	71,5
2001	4 366	69,9	9,2	17,2	16,9	19,1	37,5	71,4
2002	4 748	69,0	9,4	17,9	15,8	18,5	38,4	71,2
2003	4 548	68,9	9,1	16,4	15,1	17,9	41,6	72,8
2004	4 613	69,0	8,5	15,8	15,1	17,8	42,8	73,8
2005	4 636	69,7	8,9	16,7	14,7	17,5	42,3	73,2
2006	5 531	69,3	9,3	15,6	15,3	17,3	42,5	73,3
2007	6 500	68,7	11,2	18,5	15,0	16,4	38,8	69,7
2008	7 266	68,8	11,8	18,5	16,0	15,7	38,1	69,3
2009	7 715	68,4	11,7	18,1	16,6	15,1	38,5	69,6
2010	6 991	68,4	11,8	18,7	16,5	15,1	37,9	68,9
2011	6 855	68,6	12,1	18,4	16,0	14,2	39,2	69,3
2012	6 689	68,6	10,5	17,5	16,2	15,0	40,7	71,3

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

En *Accueil ou Transition*, le taux global de réussite observé chez les cohortes de 2000 à 2012 varie de 68,9 % à 73,8 % tandis que la moyenne au secondaire⁵ fluctue de 68,4 % à 69,9 % (tableau 4). Comparativement à l'ensemble de la population étudiante du réseau public, le pourcentage d'étudiants ayant réussi tous leurs cours est plus faible de 18 à 20 points de pourcentage tandis qu'au regard de l'échec de plus de deux cours, soit les catégories « nul » et « faible », il est plus élevé de 11 à 15 points de pourcentage (tableaux 1 et 4). Par ailleurs, la proportion des étudiants inscrits en *Accueil ou Transition* est en augmentation depuis 2000 : ainsi, alors que la cohorte d'automne 2000 représentait 9 % (4 218/45 438) de l'ensemble de la population de tous les secteurs de formation confondus, celle d'automne 2012 en représentait 12,7 % (6 689/52 259) (tableaux 1 et 4). Finalement, comparées aux cohortes de 2000 et 2001, celles de 2011 et 2012 ont une moyenne au secondaire plus faible d'environ 1 point de pourcentage et elles affichent des proportions plus élevées d'étudiants ayant réussi tous leurs cours, mais aussi des proportions plus élevées d'étudiants n'en ayant réussi aucun (tableau 4).

5. Des études du SRAM sur le sujet établissent à 70 % le seuil de la MGS en deçà duquel les étudiants deviennent plus à risque au regard de la réussite de leurs cours au premier trimestre. [xxxi, xxxii]

En résumé, dans le réseau public, les moyennes au secondaire observées tant chez l'ensemble de la population qu'au sein de chaque secteur de formation pris individuellement varient de 1 à près de 2 points de pourcentage entre 2000 et 2012. Puis, les taux globaux de réussite des cours suivis au premier trimestre fluctuent d'environ 2 points de pourcentage chez l'ensemble de la population ainsi qu'au sein des secteurs préuniversitaire et technique. En *Accueil* ou *Transition*, les écarts entre les taux globaux de réussite des différentes cohortes avoisinent plutôt les 3 points de pourcentage. Dans tous les secteurs de formation, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes de 2011 et 2012 restent plus faibles que celles des cohortes plus anciennes de 2000 et 2001. Les taux de réussite des cohortes les plus récentes demeurent toutefois plus élevés dans les secteurs préuniversitaire et technique. Au final, les taux globaux de réussite des secteurs préuniversitaire et technique sont plus élevés que ceux de la population considérée dans son ensemble, ce qui n'est pas le cas en *Accueil* ou *Transition*. En fait, dans le cas particulier de ce cheminement, les taux globaux de réussite des cours suivis sont plus bas d'au moins 10 points de pourcentage comparativement aux taux obtenus chez l'ensemble de la population.

1.2 La réinscription au troisième trimestre dans le réseau public

La présente section jette un regard sur l'évolution de la réinscription au troisième trimestre considérant l'ensemble de la population du réseau public ainsi que chacun des secteurs de formation préuniversitaire, technique et en *Accueil* ou *Transition*. Les cohortes à l'étude sont celles de 2000 à 2011, la cohorte d'automne 2011 étant composée d'étudiants qui se sont réinscrits au troisième trimestre à l'automne 2012.

Tableau 5

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial

Réseau public – ensemble de la population

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

MPMC = Même programme, même collègue

APMC = Autre programme, même collègue

MPAC = Même programme, autre collègue

APAC = Autre programme, autre collègue

TTR = Taux total de réinscriptions⁶

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	45 438	76,3	61,3	14,1	2,0	6,6	84,1
2001	44 985	76,1	61,9	14,9	1,9	6,3	85,1
2002	43 545	75,3	61,8	15,6	1,9	6,0	85,2
2003	42 966	75,3	62,9	14,9	1,8	6,2	85,8
2004	43 160	75,5	62,6	14,9	1,8	6,1	85,4
2005	44 010	75,9	62,6	15,0	1,9	6,1	85,6
2006	46 815	75,5	61,5	15,7	1,8	6,1	85,0
2007	50 913	74,9	59,6	15,4	1,9	6,6	83,5
2008	52 914	75,2	59,5	15,6	1,9	6,6	83,6
2009	52 915	74,9	58,7	15,8	1,8	6,8	83,0
2010	53 289	74,9	58,8	15,8	1,8	6,9	83,3
2011	52 807	74,7	59,0	16,2	1,8	6,6	83,7

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Chez l'ensemble de la population, les données du tableau 5 indiquent des taux totaux de réinscription qui varient de 83,0 % à 85,8 %. Les étudiants se sont essentiellement réinscrits dans leur collège d'origine, soit de 58,7 % à 62,9 % dans le même programme et de 14,1 % à 16,2 % dans un autre programme. Comparativement aux cohortes de 2000 et 2001, celles de 2010 et 2011 présentent des taux totaux de réinscription plus faibles de 0,4 à 1,8 point de pourcentage, avec des moyennes au secondaire également plus faibles⁷ de 1,2 à 1,6 point de pourcentage. En outre, comparée aux cohortes de 2000 et 2001, une proportion plus faible d'étudiants des cohortes de 2010 et 2011 s'est réinscrite dans le même programme du collège d'origine. Par contre, une proportion plus grande s'est réinscrite dans un autre programme du collège d'origine (tableau 5).

6. Le taux total de réinscription au troisième trimestre comprend les étudiants réinscrits selon l'une des quatre possibilités suivantes: MPMC, APMC, MPAC et APAC.

7. Les études réalisées par le SRAM ont démontré que, habituellement, plus la MGS est élevée, plus élevés sont les taux de réinscription au troisième trimestre. [xxxix]

Tableau 6

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial
Réseau public – secteur préuniversitaire

N = Nombre de nouveaux inscrits
 M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 MPMC = Même programme, même collège
 APMC = Autre programme, même collège
 MPAC = Même programme, autre collège
 APAC = Autre programme, autre collège
 TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	26 451	78,2	67,1	10,9	2,7	5,7	86,5
2001	25 820	78,1	68,4	11,3	2,7	5,1	87,5
2002	25 488	77,2	69,1	11,2	2,6	4,7	87,7
2003	25 961	77,2	69,9	10,6	2,5	5,3	88,4
2004	26 182	77,5	69,9	10,7	2,6	4,9	88,1
2005	26 952	77,9	70,1	10,6	2,8	4,9	88,4
2006	28 719	77,5	69,5	11,1	2,6	4,7	88,0
2007	30 990	76,8	67,8	10,7	2,8	5,3	86,6
2008	31 752	77,2	68,6	10,6	2,8	5,1	87,0
2009	31 200	77,0	68,2	10,9	2,6	5,1	86,9
2010	31 358	76,9	67,4	12,0	2,7	5,4	87,4
2011	30 830	76,6	68,1	12,4	2,8	5,0	88,2

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur préuniversitaire, l'analyse des résultats du tableau 6 révèle des taux totaux de réinscription au troisième trimestre qui varient de 86,5 % à 88,4 %, soit un écart d'au plus 1,9 point de pourcentage entre les différentes cohortes. De 67,1 % à 70,1 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réinscrits dans le même programme du collège d'origine tandis que de 10,6 % à 12,4 % se sont réinscrits dans un autre programme du même collège. En comparaison avec l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription du secteur préuniversitaire sont plus élevés d'environ 3 points de pourcentage tandis que les taux de réinscription dans le même programme du collège d'origine sont plus élevés de 6 à 9 points de pourcentage (tableaux 5 et 6). Puis, comparé aux cohortes de 2000 et 2001, avec une moyenne au secondaire plus faible de 1 à près de 2 points de pourcentage, le taux total de réinscription de la cohorte d'automne 2011 est un peu plus élevé alors que celui de la cohorte d'automne 2010 est semblable. En outre, la proportion des étudiants des cohortes de 2010 et 2011 qui se sont réinscrits dans le même programme de leur collège d'origine est semblable à celle des cohortes de 2000 et 2001 et la proportion de ceux qui se sont réinscrits dans un autre programme du même collège est plus élevée de 0,7 à 1,5 point de pourcentage. Quant aux proportions d'étudiants qui ont changé de collège, elles restent semblables à travers les différentes cohortes (tableau 6).

Tableau 7

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial

Réseau public – secteur technique

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

MPMC = Même programme, même collège

APMC = Autre programme, même collège

MPAC = Même programme, autre collège

APAC = Autre programme, autre collège

TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	14 769	74,7	68,1	8,3	1,3	5,7	83,4
2001	14 799	74,3	68,6	9,1	1,1	5,5	84,4
2002	13 309	73,7	69,8	9,3	1,0	5,2	85,3
2003	12 457	73,5	71,2	8,4	0,8	4,8	85,3
2004	12 365	73,4	70,5	8,3	0,7	5,0	84,5
2005	12 422	73,8	69,6	8,8	0,7	5,4	84,5
2006	12 565	73,5	70,0	8,3	0,6	5,4	84,3
2007	13 423	73,3	69,5	8,7	0,7	5,3	84,2
2008	13 896	73,7	70,0	8,5	0,8	5,4	84,8
2009	14 000	73,7	69,9	8,5	0,7	5,6	84,7
2010	14 940	73,7	68,4	9,1	0,7	5,5	83,7
2011	15 122	73,3	67,4	9,4	0,5	5,5	82,8

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur technique, les données du tableau 7 révèlent un taux total de réinscription au troisième trimestre qui varie de 82,8 % à 85,3 %, soit un écart d'au plus 2 points de pourcentage entre les différentes cohortes. De 67,4 % à 71,2 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réinscrits dans le même programme du collège d'origine tandis que de 8,3 % à 9,4 % se sont réinscrits dans un autre programme du même collège. En comparaison avec l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription relevés dans le secteur technique sont tantôt égaux, tantôt plus élevés et parfois plus faibles avec des écarts d'environ 1 point de pourcentage. Les taux de réinscription dans le même programme du collège d'origine sont toutefois nettement plus élevés que ceux de l'ensemble de la population, avec des écarts allant de 7 à 11 points de pourcentage (tableaux 5 et 7). Puis, comparé aux cohortes d'automne 2000 et 2001, le taux total de réinscription des cohortes de 2010 et 2011 est soit égal, soit un peu plus faible, avec des moyennes au secondaire également plus faibles. Par ailleurs, en 2010, la proportion d'étudiants qui se sont réinscrits dans le même programme de leur collège d'origine reste semblable à celles des cohortes plus anciennes tandis qu'en 2011, cette proportion est plus faible d'environ 1 point de pourcentage. La proportion d'étudiants qui se sont réinscrits dans un autre collège reste similaire (tableau 7).

Tableau 8

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial
Réseau public – Accueil ou Transition

N = Nombre de nouveaux inscrits
 M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 MPMC = Même programme, même collège
 APMC = Autre programme, même collège
 MPAC = Même programme, autre collège
 APAC = Autre programme, autre collège
 TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	4 218	69,9	0,6	54,6	0,2	15,7	71,1
2001	4 366	69,9	0,7	56,0	0,2	16,2	73,1
2002	4 748	69,0	0,4	56,3	0,2	15,0	71,9
2003	4 548	68,9	0,4	56,7	0,1	15,1	72,3
2004	4 613	69,0	0,4	56,1	0,3	15,6	72,4
2005	4 636	69,7	0,3	56,8	0,2	15,0	72,3
2006	5 531	69,3	0,3	55,8	0,1	14,5	70,7
2007	6 500	68,7	0,1	51,3	0,1	15,5	67,0
2008	7 266	68,8	0,1	51,2	0,0	15,1	66,5
2009	7 715	68,4	0,1	48,7	0,1	15,5	64,5
2010	6 991	68,4	0,1	47,2	0,0	16,2	63,5
2011	6 855	68,6	0,2	48,7	0,0	16,1	65,0

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

En *Accueil ou Transition*, l'analyse des résultats du tableau 8 indique un taux total de réinscription au troisième trimestre qui varie de 63,5 % à 73,1 %, soit un écart de 9,6 points de pourcentage entre les différentes cohortes. Comme les cheminements en *Accueil* ou *Transition* doivent conduire l'étudiant à se réinscrire dans un programme préuniversitaire ou technique, il est normal d'y constater un taux de réinscription de moins de 1 % dans le même programme. Les données du tableau 8 montrent par ailleurs que de 47,2 % à 56,8 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réinscrits dans un autre programme de leur collège d'origine tandis que de 14,5 % à 16,2 % l'ont fait dans un autre programme d'un autre collège. En comparaison avec l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription des étudiants en *Accueil* ou *Transition* sont plus bas avec des écarts de 12 à 19,8 points de pourcentage (tableaux 5 et 8). Comparés aux cohortes d'automne 2000 et 2001, les taux totaux de réinscription des cohortes de 2010 et 2011 sont plus faibles d'au moins 6,1 points de pourcentage. En outre, entre les cohortes de 2000 et 2001 et celles de 2010 et 2011, la proportion d'étudiants en *Accueil* ou *Transition* qui se sont réinscrits dans leur collège d'origine connaît une baisse de plus de 5,9 points de pourcentage. La proportion d'étudiants qui se sont réinscrits dans un autre collège oscille pour sa part entre 15 % et 16 % (tableau 8). Fait à

rappeler, alors que la proportion des nouveaux inscrits en *Accueil* ou *Transition* représentait, à l'automne 2000, 9% (4 218/45 438) de l'ensemble de la population tous secteurs de formation confondus, elle en représentait 13% (6 855/52 807) à l'automne 2011 (tableaux 5 et 8).

En résumé, chez l'ensemble de la population tout comme au sein des différents secteurs de formation considérés séparément, les moyennes au secondaire varient de 1 à 2 points de pourcentage entre 2000 et 2011. Les taux totaux de réinscription au troisième trimestre fluctuent pour leur part de 2 à 3 points de pourcentage chez l'ensemble de la population ainsi que dans les secteurs préuniversitaire et technique. En *Accueil* ou *Transition*, les taux de réinscription connaissent des variations pouvant atteindre jusqu'à 10 points de pourcentage. Par ailleurs, dans les secteurs de formation préuniversitaire, technique et en *Accueil* ou *Transition*, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes de 2010 et 2011 sont plus faibles de 1 à 2 points de pourcentage par rapport à celles des cohortes plus anciennes. Quant aux taux totaux de réinscription au troisième trimestre, ils sont légèrement plus élevés chez les cohortes plus récentes du secteur préuniversitaire par rapport aux cohortes plus anciennes du même secteur, ils sont d'autre part semblables au secteur technique alors qu'ils sont nettement plus bas chez les cohortes les plus récentes des cheminements en *Accueil* ou *Transition*. Puis, comparés aux taux de l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription sont plus élevés au secteur préuniversitaire, semblables au secteur technique, avec des écarts tantôt positifs, tantôt négatifs d'au plus 1 point de pourcentage, et plus faibles en *Accueil* ou *Transition* avec des écarts de 10 à 20 points de pourcentage.

1.3 L'obtention du diplôme dans le réseau public

Cette section dresse un portrait de l'obtention d'un diplôme en durée prévue et deux ans après la durée prévue des études chez les étudiants du réseau des collèges publics. Le tableau 9 expose les taux d'obtention d'un diplôme chez les cohortes de 2000 à 2007, cette dernière cohorte étant composée des étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2012, soit deux ans après la durée prévue au programme d'études à leur première inscription au collégial⁸.

8. « Le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de DEC en formation préuniversitaire et cinq ans pour ceux en formation technique. Pour la session d'*Accueil et intégration* et la session de *Transition*, le taux est donné cinq ans après le début des études collégiales ». [xxxviii]

Tableau 9

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau public – ensemble de la population

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue
 DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue
 DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue
 DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP⁹ deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	76,3	35,2	61,9	5,0	66,9
2001	76,1	35,9	63,1	5,1	68,2
2002	75,3	36,2	63,3	5,3	68,6
2003	75,3	36,1	63,5	5,3	68,8
2004	75,5	36,2	62,8	5,4	68,2
2005	75,9	36,3	63,2	5,0	68,2
2006	75,5	35,2	62,9	5,8	68,7
2007	74,9	34,1	61,9	6,1	68,0

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Pour l'ensemble de la population, les données du tableau 9 montrent que les taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) au cours de la durée prévue des études varient de 34,1 % à 36,3 %. Deux ans plus tard, ces taux vont de 61,9 % à 63,5 %. Par ailleurs, durant la même période, entre 5,0 % et 6,1 % des étudiants se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP). Comparés aux cohortes de 2000 et 2001, les moyennes au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 sont plus faibles d'environ 1 point de pourcentage alors que les taux d'obtention d'un DEC et d'un DEP deux ans après la durée prévue des études sont tantôt similaires, tantôt plus élevés de 1 à 2 points de pourcentage. Au regard de la seule obtention du DEC deux ans après la durée des études, les écarts observés entre les cohortes plus anciennes de 2000 et 2001 et celles plus récentes de 2006 et 2007 restent sensiblement les mêmes, sauf pour la cohorte d'automne 2007 dont le taux d'obtention du diplôme est plus faible de 1,4 point de pourcentage par rapport à celui de la cohorte d'automne 2001. Il est à noter que de toutes les cohortes, c'est celle de 2007 qui enregistre la moyenne au secondaire la plus basse (tableau 9).

9. Le taux d'obtention d'un diplôme DEP précise la proportion d'étudiants de la cohorte qui n'a pas obtenu une sanction des études collégiales au cours de la période d'observation indiquée, mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire au cours de cette même période. Si le taux d'obtention des diplômes DEP n'était pas joint au taux d'obtention des diplômes DEC, les étudiants ayant obtenu un diplôme DEP seraient considérés comme non diplômés.

Tableau 10

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau public – secteur préuniversitaire

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	78,2	38,7	67,5	2,8	70,3
2001	78,1	39,7	69,0	2,7	71,7
2002	77,2	39,7	69,0	2,9	71,9
2003	77,2	39,8	69,5	3,1	72,6
2004	77,5	40,3	68,6	3,1	71,7
2005	77,9	40,7	69,4	2,9	72,3
2006	77,5	39,2	68,8	3,6	72,4
2007	76,8	37,9	67,9	3,8	71,6

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur préuniversitaire, considérant la durée prévue des études, l'analyse des résultats du tableau 10 montre des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 37,9 % à 40,7 %. Deux ans après la durée prévue des études, les taux d'obtention du DEC varient de 67,5 % à 69,5 %. Durant la même période, soit deux ans après la durée prévue des études, entre 2,7 % et 3,8 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles, pour un taux total d'obtention des diplômes DEC et DEP variant de 70,3 % à 72,6 %. En comparaison avec l'ensemble de la population du réseau public, les taux d'obtention du DEC préuniversitaire sont plus élevés d'environ 4 points de pourcentage en durée prévue et d'environ 6 points de pourcentage deux ans après la durée prévue des études (tableaux 9 et 10). Par ailleurs, comparée aux cohortes de 2000 et 2001, la moyenne au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 est plus faible d'environ 1 point de pourcentage. Comparés à la cohorte d'automne 2000, les taux d'obtention du DEC des cohortes d'automne 2006 et d'automne 2007 sont légèrement plus élevés. Comparé à la cohorte d'automne 2001, le taux d'obtention du DEC de la cohorte d'automne 2006 est similaire et celui de la cohorte d'automne 2007 est plus faible de 1,1 point de pourcentage (tableau 10).

Tableau 11

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau public – secteur technique

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue
 DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue
 DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue
 DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	74,7	35,5	59,0	7,1	66,1
2001	74,3	36,4	59,6	7,1	66,7
2002	73,7	37,9	61,6	7,3	68,9
2003	73,5	36,8	60,2	7,2	67,4
2004	73,4	36,5	59,6	7,4	67,0
2005	73,8	35,5	58,8	7,1	65,9
2006	73,5	35,8	60,3	7,3	67,6
2007	73,3	36,0	60,8	7,3	68,1

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur technique, l'analyse des résultats du tableau 11 montre des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 35,5 % à 37,9 % selon la durée prévue des études. Deux ans après la durée prévue des études, ces taux varient de 58,8 % à 61,6 %. Durant la même période, environ 7 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles, pour un taux total d'obtention des diplômes DEC et DEP variant de 66,1 % à 68,9 %. En comparaison avec l'ensemble de la population du réseau public, les taux d'obtention du DEC technique sont généralement plus élevés d'environ 1 point de pourcentage durant la durée prévue des études, mais généralement plus faibles d'environ 3 à 4 points de pourcentage deux ans après la durée prévue des études (tableaux 9 et 11). Puis, comparée aux cohortes de 2000 et 2001, la moyenne au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 est plus faible d'environ 1 point de pourcentage tandis que les taux d'obtention du DEC deux ans après la durée prévue des études sont plus élevés de 1 à près de 2 points de pourcentage (tableau 11).

Tableau 12

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau public – Accueil ou Transition

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	69,9	11,7	36,8	11,5	48,3
2001	69,9	12,2	39,9	12,4	52,3
2002	69,0	12,2	37,7	12,9	50,6
2003	68,9	12,4	38,7	12,6	51,3
2004	69,0	12,5	38,4	13,4	52,7
2005	69,7	13,2	39,4	11,6	51,0
2006	69,3	12,9	38,5	14,4	52,9
2007	68,7	11,8	35,7	14,4	50,1

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

En *Accueil ou Transition*, les données du tableau 12 montrent des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 11,7 % à 13,2 % selon la durée prévue des études. Deux ans après la durée prévue des études, ces taux varient de 35,7 % à 39,9 %. Durant la même période, de 11,5 % à 14,4 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles pour un taux total d'obtention des diplômes DEC et DEP variant 48,3 % à 52,9 %. En comparaison avec l'ensemble de la population du réseau public, les taux d'obtention du DEC sont généralement plus faibles de 22 à 24 points de pourcentage durant la durée prévue des études et de 23 à 26 points de pourcentage deux ans après la durée prévue des études (tableaux 9 et 12). Par ailleurs, comparée aux cohortes de 2000 et 2001, la moyenne au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 est plus faible d'environ 1 point de pourcentage. Comparé à la cohorte d'automne 2000, le taux d'obtention du DEC de la cohorte d'automne 2006 deux ans après la durée prévue des études est plus élevé de 1,7 point de pourcentage tandis que celui de la cohorte d'automne 2007 est plus faible de 1,1 point de pourcentage. Comparés à la cohorte d'automne 2001, les taux d'obtention du DEC deux ans après la durée prévue des études sont plus faibles chez les cohortes d'automne 2006 et 2007 de 1,4 et 4,2 points de pourcentage. Ces diminutions sont accompagnées d'une moyenne au secondaire plus faible ainsi que d'une proportion légèrement plus élevée d'étudiants qui se sont réorientés en formation professionnelle (tableau 12).

En résumé, chez les cohortes de 2000 à 2011, selon chaque secteur de formation considéré séparément, les moyennes au secondaire varient de 1 point de pourcentage tandis que les taux d'obtention du diplôme en durée prévue fluctuent de 2 à 3 points. Deux ans après la durée prévue des études, dans les secteurs préuniversitaire et technique, les taux d'obtention des DEC et DEP réunis présentent des variations de 2 à 3 points. Ces variations des taux d'obtention des DEC et DEP réunis s'étendent à près de 5 points en *Accueil* ou *Transition*. Par ailleurs, dans tous les secteurs de formation, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes de 2006 et 2007 restent plus faibles que celles des cohortes plus anciennes de 2000 et 2001. Quant aux taux d'obtention du diplôme relevés chez les cohortes les plus récentes de chaque secteur de formation, ils sont tantôt semblables, tantôt plus faibles, tantôt plus élevés que ceux des cohortes plus anciennes selon la durée prévue des études. Deux ans plus tard, les taux d'obtention du diplôme des cohortes les plus récentes sont globalement plus élevés que les taux des cohortes plus anciennes. Puis, comparés aux taux d'obtention du diplôme chez l'ensemble de la population, les taux observés dans le secteur préuniversitaire sont plus élevés tant en durée prévue que deux ans plus tard (considérant les diplômes DEC et DEP réunis). Dans le secteur technique, les taux d'obtention du diplôme en durée prévue sont plus élevés que ceux notés chez l'ensemble de la population, tandis que deux ans plus tard, ils sont un peu plus faibles. C'est en *Accueil* ou *Transition* que s'observent les plus importants écarts négatifs tant en durée prévue que deux ans plus tard, la différence par rapport aux taux d'obtention du diplôme au sein de l'ensemble de la population s'établissant parfois à plus de 20 points de pourcentage.

1.4 Commentaire sur les données relatives au réseau public

Dans le réseau public, les données indiquent que, si la moyenne au secondaire connaît une légère diminution chez les cohortes de la période d'observation, les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre demeurent, pour leur part, presque stables. La même observation vaut pour les taux d'obtention du diplôme deux ans après la durée prévue des études chez les cohortes de 2000 à 2007. Les taux de réinscription au troisième trimestre, quant à eux, tendent à diminuer de façon un peu plus marquée que la moyenne au secondaire chez les cohortes de 2000 à 2011 (figures 1, 2 et 3).

Figure 1

Taux de réussite des cours suivis au premier trimestre et moyenne au secondaire

Réseau public – Total

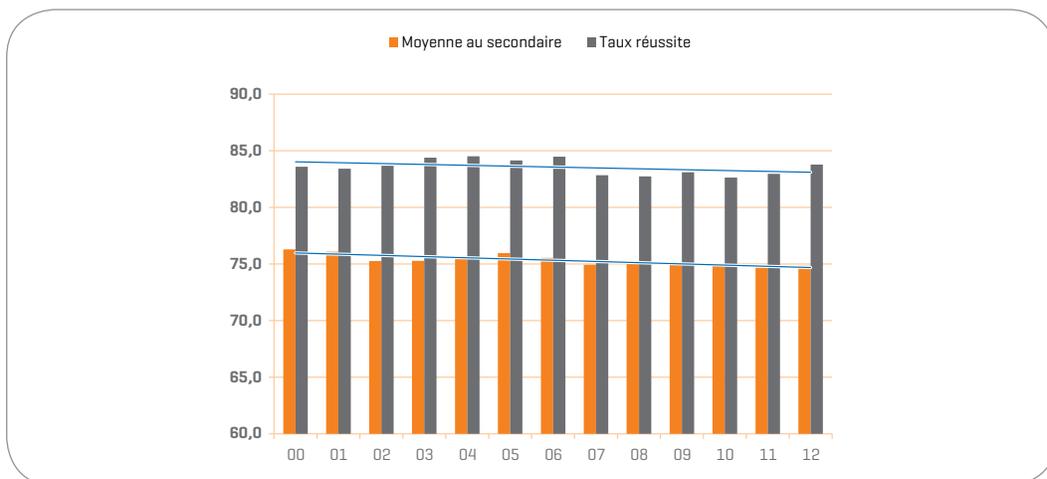


Figure 2

Taux de réinscription au troisième trimestre et moyenne au secondaire

Réseau public – Total

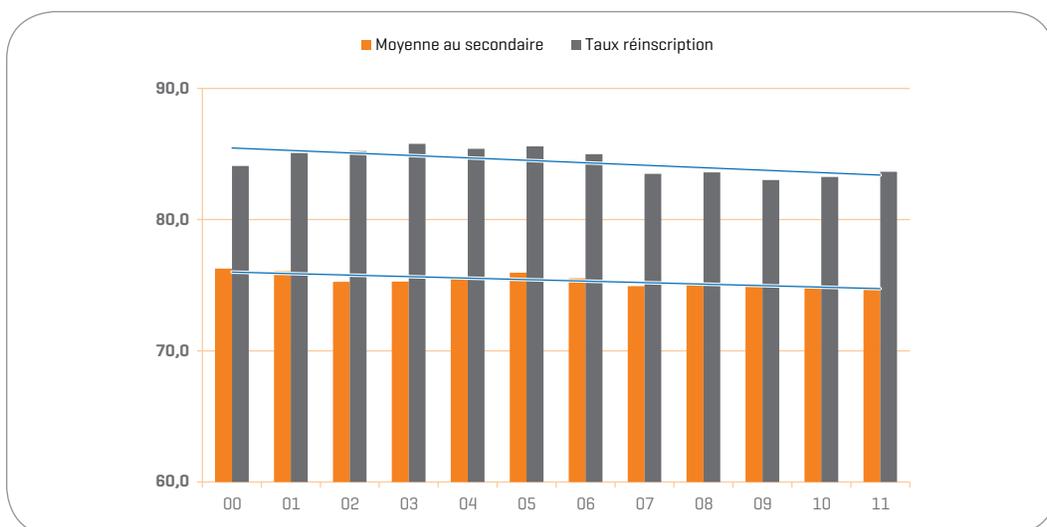
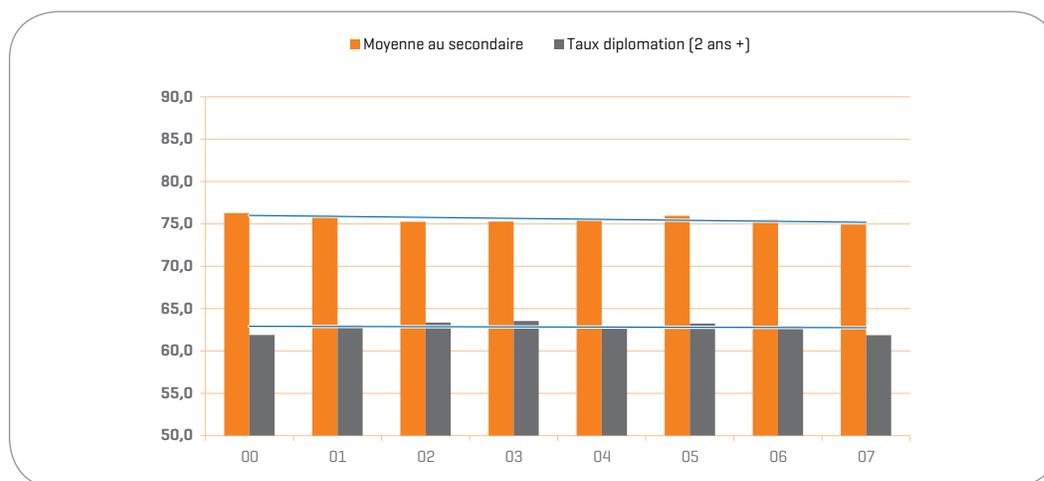


Figure 3

Taux d'obtention d'un diplôme et moyenne au secondaire

Réseau public – Total



Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

L'examen de l'évolution des indicateurs de réussite permet également de constater que, si la proportion d'étudiants inscrits en *Accueil* ou *Transition* augmente au cours de la période d'observation, les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre et les taux d'obtention du diplôme deux ans après la durée prévue des études demeurent, pour leur part, presque stables. Les taux de réinscription au troisième trimestre tendent pour leur part à diminuer, mais cette courbe est moins marquée que celle de l'augmentation de la proportion d'étudiants inscrits en *Accueil* ou *Transition* (figures 4, 5 et 6).

Figure 4

Taux de réussite des cours suivis au premier trimestre et pourcentage d'inscrits en *Accueil* ou *Transition*

Réseau public – Total

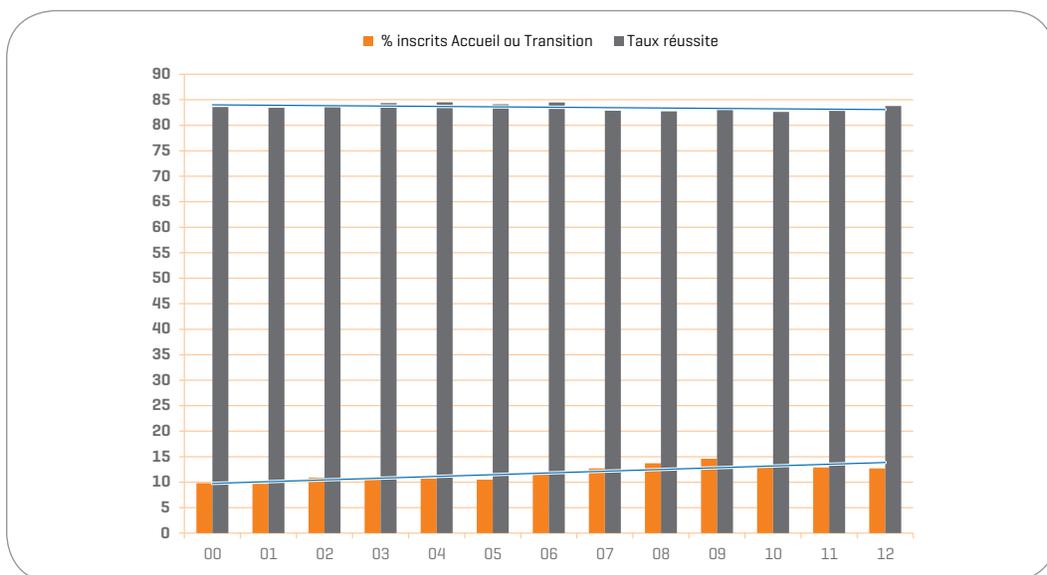


Figure 5

Taux de réinscription au troisième trimestre et pourcentage d'inscrits en *Accueil* ou *Transition*

Réseau public – Total

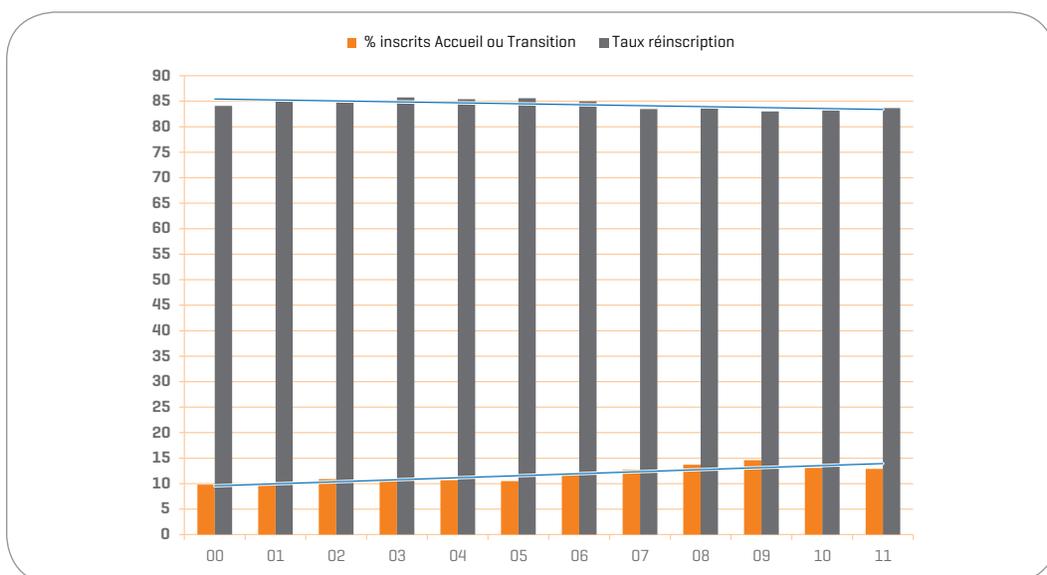


Figure 6

Taux d'obtention d'un diplôme et pourcentage d'inscrits en *Accueil* ou *Transition*
Réseau public – Total



Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

2. Le réseau privé

2.1 La réussite des cours suivis au premier trimestre dans le réseau privé

Le tableau 13 expose le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre ainsi que le taux global de réussite des cours suivis considérant l'ensemble de la population du réseau des collèges privés. Les cohortes à l'étude sont celles d'automne 2000 à automne 2012.

Tableau 13

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau privé – ensemble de la population

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite¹⁰

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	4 072	78,9	2,2	5,2	8,5	13,9	70,2	89,6
2001	3 996	78,9	2,3	5,4	8,7	12,9	70,6	89,6
2002	3 638	78,7	2,8	4,7	7,7	12,7	72,1	89,9
2003	3 538	79,3	2,0	4,3	7,5	12,0	74,1	90,8
2004	3 597	79,8	2,1	4,6	7,5	11,3	74,5	90,8
2005	3 592	80,0	2,2	4,6	7,8	12,1	73,4	90,6
2006	3 811	79,4	2,4	5,4	7,7	12,7	71,8	89,7
2007	4 058	78,8	3,0	5,1	7,9	11,5	72,4	90,0
2008	3 973	78,5	3,1	5,6	7,7	12,0	71,6	89,4
2009	3 941	78,3	2,9	5,4	7,7	13,1	70,9	89,5
2010	4 122	77,9	3,0	5,6	8,7	12,0	70,6	89,2
2011	4 327	77,6	2,2	4,9	8,7	11,6	72,6	90,1
2012	4 477	78,2	2,2	4,8	7,5	11,0	74,5	90,9

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Pour l'ensemble des cohortes à l'étude, les données du tableau 13 affichent un taux global de réussite qui varie de 89,2 % à 90,9 % et une moyenne au secondaire qui fluctue entre 77,6 % et 80,0 %, soit un écart d'au plus 2,4 points de pourcentage entre les moyennes des différentes cohortes. Comparativement aux cohortes les plus anciennes, soit celles de 2000 et 2001, les moyennes au secondaire des cohortes les plus récentes, à savoir celles de 2011 et 2012, sont

10. Le taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits à la première session représente le pourcentage de cours que ces étudiants ont réussis par rapport à tous les cours qu'ils ont suivis à ce trimestre.

plus basses d'environ 1 point de pourcentage. Les taux globaux de réussite des cours chez les cohortes de 2011 et 2012 restent toutefois supérieurs d'environ 1 point de pourcentage à ceux des cohortes de 2000 et 2001 et la proportion d'étudiants ayant réussi tous leurs cours reste aussi plus élevée chez les cohortes de 2011 et 2012, avec des écarts allant de 2 à 4 points de pourcentage (tableau 13).

Les tableaux 14, 15 et 16 exposent le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre ainsi que le taux global de réussite des cours suivis dans le réseau des collèges privés subventionnés, selon qu'il s'agit du secteur préuniversitaire (tableau 14), du secteur technique (tableau 15) ou en *Accueil* ou *Transition* (tableau 16).

Tableau 14

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau privé – secteur préuniversitaire

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	2 785	81,9	1,4	4,1	7,8	11,3	75,3	91,9
2001	2 760	81,8	0,8	4,3	8,0	10,7	76,1	92,4
2002	2 574	81,4	1,3	3,4	7,2	10,5	77,6	92,7
2003	2 604	82,0	1,0	3,5	6,9	9,7	79,1	93,1
2004	2 641	82,5	1,3	3,0	6,6	9,4	79,7	93,4
2005	2 595	82,7	1,1	4,0	7,1	9,6	78,2	92,7
2006	2 783	82,1	1,1	4,8	6,9	10,1	77,1	92,0
2007	2 840	81,5	0,8	4,1	7,5	10,0	77,5	92,8
2008	2 696	81,6	1,4	4,5	7,1	10,6	76,4	91,9
2009	2 687	81,3	1,4	4,5	7,0	11,3	75,8	91,9
2010	2 870	80,6	1,3	4,4	7,5	11,0	75,7	92,0
2011	3 028	80,1	1,0	4,4	7,9	10,7	76,0	92,0
2012	3 160	80,7	1,1	3,9	6,9	9,2	79,1	92,9

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Du côté du secteur préuniversitaire, les données du tableau 14 indiquent un taux global de réussite variant de 91,9 % à 93,4 %, soit un écart de 1,5 point de pourcentage entre les différentes cohortes de 2000 à 2012. Avec une moyenne au secondaire plus faible de 1 à 2 points de pourcentage, les taux de réussite des cohortes de 2011 et 2012 sont semblables à ceux observés chez les cohortes de 2000 et 2001, voire légèrement plus élevés chez la cohorte de 2012. Comparativement à l'ensemble de la population des cohortes à l'étude, le pourcentage

d'étudiants du secteur préuniversitaire n'ayant réussi aucun cours est plus faible de 1 à 2 points de pourcentage tandis que celui des étudiants qui les ont tous réussis est plus élevé d'environ 5 points de pourcentage (tableaux 13 et 14).

Tableau 15

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau privé – secteur technique

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0 %)	Faible (1-50 %)	Moyen (51-75 %)	Fort (76-99 %)	Maximal (100 %)	TR %
2000	1 259	71,8	4,1	7,3	9,4	19,4	59,8	85,9
2001	1 192	71,5	5,4	7,5	9,7	17,6	59,8	85,1
2002	1 032	71,2	5,9	7,5	8,9	18,0	59,7	84,5
2003	902	70,1	5,1	6,1	8,9	18,6	61,3	86,0
2004	916	70,3	4,5	8,2	9,0	17,0	61,3	85,6
2005	962	70,8	5,1	5,6	9,6	18,4	61,2	86,3
2006	996	70,2	6,0	6,5	9,8	19,6	58,0	84,6
2007	1 152	70,4	8,0	6,8	8,8	15,1	61,3	84,6
2008	1 183	70,5	6,4	7,2	8,9	14,4	63,1	85,1
2009	1 132	70,6	5,7	6,5	8,2	17,5	62,2	86,0
2010	1 129	70,9	6,3	7,3	10,6	14,7	61,0	84,0
2011	1 146	70,7	4,7	4,6	10,2	14,7	65,8	87,0
2012	1 154	71,0	3,8	6,1	8,3	16,2	65,6	87,8

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Dans le secteur technique du réseau privé, les données du tableau 15 exposent un taux global de réussite fluctuant de 84,0 % à 87,8 %. Comparées aux cohortes de 2000 et 2001, celles de 2011 et 2012 ont une moyenne au secondaire plus faible d'environ 1 point de pourcentage et des taux globaux de réussite plus élevés de 1 à près de 3 points de pourcentage. Comparativement à l'ensemble de la population des cohortes à l'étude dans le réseau des collèges privés, la proportion d'étudiants du secteur technique n'ayant réussi aucun cours est plus élevée de 2 à 5 points de pourcentage. Celle des étudiants qui ont réussi de 76 % à 99 % de leurs cours est également plus élevée de 2 à 7 points de pourcentage tandis que la proportion des étudiants qui ont réussi tous leurs cours est plus faible de 7 à 14 points de pourcentage (tableaux 13 et 15).

Tableau 16

Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon le taux ventilé de réussite des cours suivis au premier trimestre

Réseau privé – Accueil ou Transition

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

TR = Taux global de réussite

Cohorte	N	M %	Nul (0%)	Faible (1-50%)	Moyen (51-75%)	Fort (76-99%)	Maximal (100%)	TR %
2000	28	70,2	3,6	17,9	28,6	28,6	21,4	72,1
2001	44	68,0	6,8	22,7	27,3	25,0	18,2	62,7
2002	32	69,2	18,8	12,5	9,4	25,0	34,4	70,4
2003	32	68,5	3,1	21,9	25,0	15,6	34,4	70,8
2004	40	70,9	7,5	27,5	27,5	7,5	30,0	64,1
2005	35	70,8	0,0	17,1	8,6	20,0	54,3	84,1
2006	32	69,9	3,2	16,1	16,1	22,6	41,9	79,2
2007	66	68,9	9,2	18,5	12,3	13,8	46,2	73,6
2008	94	66,9	8,5	17,0	10,6	22,3	41,5	76,1
2009	122	65,7	11,6	13,2	19,0	13,2	43,0	72,4
2010	123	65,2	9,8	18,0	20,5	10,7	41,0	75,2
2011	153	65,7	7,3	17,3	12,7	6,0	56,7	74,4
2012	163	65,3	14,2	13,6	14,2	9,3	48,8	73,9

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

En *Accueil ou Transition*, le petit nombre de nouveaux inscrits, soit de 28 à 163 étudiants selon les cohortes, invite à traiter les données de ce secteur de formation avec une grande prudence. C'est pourquoi seuls les taux obtenus chez les cohortes comptant plus de 50 étudiants, soit celles de 2007 à 2012, sont pris en compte dans l'exposé des résultats. Un premier examen des taux observés chez ces dernières cohortes montre d'abord que le taux global de réussite des cours suivis varie de 72,4 % à 76,1 % tandis que la moyenne au secondaire fluctue de 65,2 % à 68,9 % (tableau 16). Puis, avec des moyennes au secondaire plus faibles de 1,2 à 3,6 points de pourcentage, les taux globaux de réussite des cohortes de 2011 et 2012 sont plus faibles que ceux des cohortes de 2007 et 2008 d'au plus 2 points de pourcentage. Par ailleurs, la proportion des étudiants inscrits en *Accueil ou Transition* est en augmentation depuis 2000 : ainsi, alors que la cohorte d'automne 2000 représentait moins de 1 % (28/4 072) de l'ensemble de la population de tous les secteurs de formation confondus, celle d'automne 2012 en représentait 3,6 % (163/4 477) (tableaux 13 et 16).

En résumé, dans les secteurs préuniversitaire et technique considérés séparément, les moyennes au secondaire varient de 2 à 3 points de pourcentage entre 2000 et 2012 tandis que, chez les cohortes de 2007 à 2012 des cheminements en *Accueil* ou *Transition*, les variations vont jusqu'à 4 points de pourcentage. Puis, les taux globaux de réussite des cours suivis au premier trimestre fluctuent d'environ 2 points de pourcentage dans le secteur préuniversitaire et d'au plus 4 points de pourcentage dans le secteur technique ainsi qu'en *Accueil* ou *Transition*. Par ailleurs, dans tous les secteurs de formation, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes restent plus faibles que celles des cohortes plus anciennes. Toutefois, les taux globaux de réussite des cours suivis par les cohortes les plus récentes du secteur technique sont plus élevés que les taux des cohortes plus anciennes alors qu'au secteur préuniversitaire, ces taux demeurent semblables. En *Accueil* ou *Transition*, les taux des cohortes plus récentes de 2011 et 2012 sont plus faibles que les taux des cohortes plus anciennes de 2007 et 2008. Au final, les taux globaux de réussite des cours suivis dans le secteur préuniversitaire sont plus élevés que ceux de la population considérée dans son ensemble, ce qui n'est pas le cas dans les autres secteurs, les écarts négatifs les plus marqués se situant en *Accueil* ou *Transition*.

2.2 La réinscription au troisième trimestre dans le réseau privé

Le tableau 17 expose les taux de réinscription chez l'ensemble de la population du réseau privé subventionné. Les cohortes à l'étude sont celles de 2000 à 2011.

Tableau 17

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial
Réseau privé – ensemble de la population

N = Nombre de nouveaux inscrits
 M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 MPMC = Même programme, même collège
 APMC = Autre programme, même collège
 MPAC = Même programme, autre collège
 APAC = Autre programme, autre collège
 TTR = Taux total de réinscriptions¹¹

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	4 072	78,9	73,5	6,3	2,9	6,3	88,9
2001	3 996	78,9	74,0	6,2	4,1	5,7	90,0
2002	3 638	78,7	75,4	6,6	4,0	4,8	90,8
2003	3 538	79,3	76,7	7,2	3,8	3,8	91,5
2004	3 597	79,8	76,7	6,4	3,2	5,3	91,6
2005	3 592	80,0	77,1	6,7	3,3	5,1	92,1
2006	3 811	79,4	76,1	7,2	3,1	4,3	90,7
2007	4 058	78,8	75,7	6,4	3,2	5,6	90,9
2008	3 973	78,5	75,0	6,6	3,3	5,6	90,6
2009	3 941	78,3	75,4	6,7	3,1	5,3	90,5
2010	4 122	77,9	74,6	7,1	2,6	5,4	89,7
2011	4 327	77,6	74,6	7,3	3,3	5,3	90,4

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

L'examen des résultats du tableau 17 indique des taux totaux de réinscription variant de 88,9 % à 91,6 %, soit un écart de 2,7 points de pourcentage entre les cohortes de 2000 à 2011. Les étudiants se réinscrivent principalement dans leur collège d'origine, soit de 73,5 % à 77,1 % dans le même programme et de 6,2 % à 7,3 % dans un autre programme. Comparativement aux cohortes de 2000 et 2001, celles de 2010 et 2011 présentent des taux totaux de réinscription semblables et des moyennes au secondaire plus faibles d'environ 1 point de pourcentage. En outre, comparée aux cohortes de 2000 et 2001, une proportion plus grande d'étudiants des cohortes de 2010 et 2011 s'est réinscrite dans le même programme du collège d'origine ainsi que dans un autre programme du collège d'origine (tableau 17).

11. Le taux total de réinscription au troisième trimestre comprend les étudiants réinscrits selon l'une des quatre possibilités suivantes : MPMC, APMC, MPAC et APAC.

Tableau 18

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial

Réseau privé – secteur préuniversitaire

N = Nombre de nouveaux inscrits

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

MPMC = Même programme, même collège

APMC = Autre programme, même collège

MPAC = Même programme, autre collège

APAC = Autre programme, autre collège

TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	2 785	81,9	77,6	7,0	3,3	4,7	92,6
2001	2 760	81,8	78,1	6,8	5,4	3,9	94,1
2002	2 574	81,4	80,1	6,6	4,6	3,6	94,9
2003	2 604	82,0	79,4	7,8	4,7	2,9	94,8
2004	2 641	82,5	79,9	6,8	4,2	4,3	95,2
2005	2 595	82,7	80,4	6,8	4,2	3,9	95,3
2006	2 783	82,1	79,7	7,3	4,1	3,7	94,7
2007	2 840	81,5	80,1	7,0	4,4	4,0	95,5
2008	2 696	81,6	79,7	6,5	4,7	4,1	95,1
2009	2 687	81,3	79,9	6,7	4,3	3,9	94,9
2010	2 870	80,6	79,7	6,3	3,4	4,1	93,5
2011	3 028	80,1	79,2	6,7	4,3	3,9	94,1

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur préuniversitaire, les données du tableau 18 affichent des taux totaux de réinscription au troisième trimestre qui varient de 92,6 % à 95,5 %, soit un écart de 2,9 points de pourcentage entre les différentes cohortes. Les étudiants se sont surtout réinscrits dans leur collège d'origine, soit de 77,6 % à 80,4 % dans le même programme et de 6,3 % à 7,8 % dans un autre programme. En comparaison avec l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription du secteur préuniversitaire sont plus élevés d'environ 4 points de pourcentage (tableaux 17 et 18). Par ailleurs, avec des moyennes au secondaire plus faibles d'au plus 1,5 point de pourcentage, les taux totaux de réinscription des cohortes d'automne 2010 et 2011 sont semblables à ceux des cohortes de 2000 et 2001. En outre, les cohortes de 2010 et 2011 affichent des taux de réinscription dans le même programme du collège d'origine plus élevés d'environ 1 point de pourcentage. Quant à leurs taux de réinscription dans un autre programme du même collège, ils sont relativement semblables à ceux des cohortes de 2000 et 2001. La proportion d'étudiants qui ont changé de collège reste pour sa part relativement stable à travers les différentes cohortes (tableau 18).

Tableau 19

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial
Réseau privé – secteur technique

N = Nombre de nouveaux inscrits
 M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 MPMC = Même programme, même collège
 APMC = Autre programme, même collège
 MPAC = Même programme, autre collège
 APAC = Autre programme, autre collège
 TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	1 259	71,8	65,8	3,3	1,9	9,5	80,5
2001	1 192	71,5	67,4	2,9	1,3	9,4	81,0
2002	1 032	71,2	66,0	5,2	2,6	6,8	80,6
2003	902	70,1	71,6	4,0	1,2	6,1	82,9
2004	916	70,3	70,7	3,2	0,4	7,6	82,0
2005	962	70,8	71,0	4,0	1,0	7,8	83,8
2006	996	70,2	68,7	4,9	0,5	5,5	79,6
2007	1 152	70,4	69,0	2,3	0,4	8,9	80,6
2008	1 183	70,5	70,2	3,3	0,4	7,9	81,9
2009	1 132	70,6	72,7	2,1	0,5	7,0	82,3
2010	1 129	70,9	69,6	3,4	0,9	8,2	82,1
2011	1 146	70,7	72,3	2,3	1,0	7,4	83,1

Source: MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur technique, les données du tableau 19 indiquent des taux totaux de réinscription au troisième trimestre qui varient de 80,5 % à 83,8 %, soit un écart d’au plus 3,3 points de pourcentage entre les différentes cohortes. De 65,8 % à 72,7 % des étudiants des cohortes à l’étude se sont réinscrits dans le même programme du collège d’origine tandis que de 2,1 % à 4,9 % se sont réinscrits dans un autre programme du même collège. Comparativement à l’ensemble de la population, les taux totaux de réinscription des étudiants du secteur technique sont plus faibles de 7,3 à 11,1 points de pourcentage, avec des moyennes au secondaire également plus faibles de 6,9 à 9,5 points de pourcentage (tableaux 17 et 19). Par ailleurs, avec des moyennes au secondaire plus faibles d’environ 1 point de pourcentage, les taux totaux de réinscription des cohortes de 2010 et 2011 sont plus élevés que ceux des cohortes de 2000 et 2001 avec des écarts de 1 à près de 3 points de pourcentage. Puis, la proportion des étudiants qui se sont réinscrits dans leur collège d’origine est aussi plus élevée chez les cohortes de 2010 et 2011, avec des écarts allant de 2,7 à 4,9 points de pourcentage. La proportion d’étudiants qui se sont réinscrits dans un autre collège connaît pour sa part une diminution d’environ 2 points de pourcentage (tableau 19).

En *Accueil* ou *Transition*, afin de minimiser les effets du faible nombre de nouveaux inscrits, seuls les taux associés aux cohortes comptant plus de 50 étudiants, soit celles de 2007 à 2011, sont pris en compte dans la présentation des résultats du tableau 20.

Tableau 20

Taux de réinscription au troisième trimestre des nouveaux inscrits au collégial

Réseau privé – Accueil ou Transition

N = Nombre de nouveaux inscrits
 M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits
 MPMC = Même programme, même collège
 APMC = Autre programme, même collège
 MPAC = Même programme, autre collège
 APAC = Autre programme, autre collège
 TTR = Taux total de réinscriptions

Cohorte	N	M %	MPMC %	APMC %	MPAC %	APAC %	TTR %
2000	28	70,2	7,1	60,7	0,0	21,4	89,3
2001	44	68,0	0,0	59,1	0,0	18,2	77,3
2002	32	69,2	0,0	53,1	0,0	34,4	87,5
2003	32	68,5	0,0	56,3	0,0	15,6	71,9
2004	40	70,9	0,0	55,0	0,0	22,5	77,5
2005	35	70,8	0,0	68,6	0,0	20,0	88,6
2006	32	69,9	0,0	75,0	0,0	15,6	90,6
2007	66	68,9	0,0	53,0	0,0	21,2	74,2
2008	94	66,9	0,0	51,1	0,0	19,1	70,2
2009	122	65,7	0,0	50,0	0,0	20,5	70,5
2010	123	65,2	0,0	61,0	0,0	9,8	70,7
2011	153	65,7	0,0	56,2	0,0	16,3	72,5

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Les données du tableau 20 indiquent des taux totaux de réinscription au troisième trimestre qui varient de 70,2 % à 74,2 %, soit un écart d'au plus 4 points de pourcentage entre les cohortes plus nombreuses de 2007 à 2011. De 50,0 % à 61,0 % des étudiants se sont réinscrits dans un autre programme de leur collège d'origine tandis que 9,8 % à 21,2 % l'ont fait dans un autre programme d'un autre collège. Par ailleurs, les taux de réinscription sont généralement plus faibles que ceux observés chez l'ensemble de la population, avec des variations de 17 à 20 points de pourcentage (tableaux 17 et 20). Comparés aux cohortes d'automne 2007 et 2008, les taux totaux de réinscription des cohortes de 2010 et 2011 sont tantôt semblables, tantôt plus élevés ou plus faibles d'au plus 1 point de pourcentage. Par ailleurs, en comparaison avec les cohortes plus anciennes de 2007 et 2008, la proportion d'étudiants qui se sont réinscrits dans leur collège d'origine est plus élevée chez les cohortes d'automne 2010 et 2011 de 3 à 10 points. La proportion d'étudiants qui se sont réinscrits dans un autre collège est toutefois plus faible avec des écarts de 3 à 11 points de pourcentage (tableau 20).

En résumé, chez l'ensemble de la population du réseau privé tout comme dans les secteurs préuniversitaire et technique considérés séparément, les moyennes au secondaire varient de 2 à 3 points de pourcentage entre 2000 et 2011. En *Accueil* ou *Transition*, les écarts entre les moyennes au secondaire des cohortes de 2007 à 2011, soit les cohortes regroupant le plus grand nombre de nouveaux inscrits, vont jusqu'à 4 points de pourcentage. Les taux totaux de réinscription au troisième trimestre fluctuent pour leur part de 3 à 4 points de pourcentage tant chez l'ensemble de la population qu'à l'intérieur de chaque secteur de formation pris individuellement. Par ailleurs, en comparaison des cohortes plus anciennes de 2000 et 2001, les cohortes plus récentes des secteurs préuniversitaire et technique ont des moyennes au secondaire plus faibles de 1 point de pourcentage. En *Accueil* ou *Transition*, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes sont plus faibles de 1 à 4 points de pourcentage. Quant aux taux totaux de réinscription au troisième trimestre, ils sont tantôt égaux, tantôt légèrement plus élevés chez les cohortes plus récentes du secteur préuniversitaire, ils sont plus élevés chez les cohortes les plus récentes du secteur technique tandis qu'ils sont tantôt plus élevés, tantôt plus bas chez les cohortes plus récentes des cheminements en *Accueil* ou *Transition*. Puis, comparés aux taux de l'ensemble de la population, les taux totaux de réinscription sont plus élevés au secteur préuniversitaire tandis qu'ils sont plus faibles au secteur technique et en *Accueil* ou *Transition*, avec un écart négatif plus marqué dans ces derniers cheminements.

2.3 L'obtention du diplôme dans le réseau privé

Le tableau 21 expose les taux d'obtention d'un diplôme en durée prévue et deux ans après la durée prévue des études chez les cohortes de 2000 à 2007 du réseau des collèges privés.

Tableau 21

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau privé – ensemble de la population

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP¹² deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	78,9	57,0	74,3	1,9	76,2
2001	78,9	57,4	75,0	1,6	76,6
2002	78,7	57,9	75,3	1,8	77,1
2003	79,3	61,1	77,6	1,6	79,2
2004	79,8	59,2	77,1	1,6	78,7
2005	80,0	60,1	77,6	1,0	78,6
2006	79,4	58,6	75,8	2,0	77,8
2007	78,8	59,3	76,8	2,0	78,8

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Pour l'ensemble des secteurs de formation, considérant la durée prévue des études, l'analyse des résultats du tableau 21 montre des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 57,0 % à 61,1 %. Deux ans après la durée prévue des études, ces taux varient de 74,3 % à 77,6 %. Par ailleurs, durant la même période, entre 1,0 % et 2,0 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles. Comparés aux cohortes de 2000 et 2001, la moyenne au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 est semblable, mais les taux d'obtention du DEC en durée prévue et deux ans après la durée prévue des études sont plus élevés de 1 à 2 points de pourcentage (tableau 21).

12. Le taux d'obtention d'un diplôme DEP précise la proportion d'étudiants de la cohorte qui n'a pas obtenu une sanction des études collégiales au cours de la période d'observation indiquée, mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire au cours de cette même période. Si le taux d'obtention des diplômes DEP n'était pas joint au taux d'obtention des diplômes DEC, les étudiants ayant obtenu un diplôme DEP seraient considérés comme non diplômés.

Tableau 22

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau privé – secteur préuniversitaire

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	81,9	64,5	83,4	0,7	84,1
2001	81,8	65,7	84,2	0,6	84,8
2002	81,4	66,2	84,8	0,7	85,5
2003	82,0	68,0	85,7	0,7	86,4
2004	82,5	66,6	85,6	0,6	86,2
2005	82,7	67,7	86,3	0,4	86,7
2006	82,1	65,8	84,0	1,1	85,1
2007	81,5	67,2	87,0	0,6	87,6

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur préuniversitaire, considérant la durée prévue des études, l'analyse des résultats du tableau 22 montre des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 64,5 % à 68,0 %. Deux ans après la durée prévue des études, ces taux varient de 83,4 % à 87,0 %. Durant la même période, entre 0,4 % et 1,1 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles. En comparaison avec l'ensemble de la population du réseau privé, les taux d'obtention du DEC préuniversitaire sont plus élevés de 7 à 8 points de pourcentage en durée prévue et de 8 à 10 points de pourcentage deux ans après la durée prévue des études (tableaux 21 et 22). Comparés aux cohortes de 2000 et 2001, la moyenne au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 est semblable tandis que le taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue des études est semblable en 2006 et plus élevé en 2007 (tableau 22).

Tableau 23

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau privé – secteur technique

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	71,8	41,2	55,0	4,3	59,3
2001	71,5	39,3	54,2	3,9	58,1
2002	71,2	38,3	52,4	4,5	56,9
2003	70,1	42,5	55,4	3,8	59,2
2004	70,3	39,1	53,3	4,0	57,3
2005	70,8	40,5	55,4	2,6	58,0
2006	70,2	39,2	53,5	4,4	57,9
2007	70,4	41,8	53,9	5,4	59,3

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Au secteur technique, considérant la durée prévue des études, l'analyse des résultats du tableau 23 montre des taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales qui varient de 38,3 % à 42,5 %. Deux ans après la durée prévue des études, ces taux varient de 52,4 % à 55,4 %. Durant la même période, entre 2,6 % et 5,4 % des étudiants des cohortes à l'étude se sont réorientés et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles. En comparaison avec l'ensemble de la population, les taux d'obtention du DEC technique sont plus faibles de 16 à 20 points de pourcentage durant la durée prévue des études et de 19 à près de 24 points de pourcentage deux ans après la durée prévue des études (tableaux 21 et 23). Comparées aux cohortes de 2000 et 2001, les moyennes au secondaire des cohortes de 2006 et 2007 sont plus faibles de 1 à près de 2 points de pourcentage. Les taux d'obtention du DEC deux ans après la durée prévue des études sont pour leur part légèrement plus faibles avec des écarts de 0,3 à 1,5 point de pourcentage (tableau 23).

Tableau 24

Taux d'obtention d'un diplôme des nouveaux inscrits au collégial en durée prévue et deux ans après la durée prévue

Réseau privé – Accueil ou Transition

M = Moyenne au secondaire des nouveaux inscrits

DEC1 = Taux d'obtention d'un DEC en durée prévue

DEC2 = Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue

DEP = Taux d'obtention d'un DEP deux ans après la durée prévue

DEC + DEP = Taux d'obtention DEC + DEP deux ans après la durée prévue

Cohorte	M %	DEC1 %	DEC2 %	DEP %	DEC + DEP %
2000	70,2	28,6	35,7	10,7	46,4
2001	68,0	27,3	61,4	0,0	61,4
2002	69,2	21,9	50,0	3,1	53,1
2003	68,5	31,3	43,8	18,8	62,6
2004	70,9	32,5	57,5	10,0	67,5
2005	70,8	34,3	40,0	5,7	45,7
2006	69,9	31,3	53,1	3,1	56,2
2007	68,9	25,8	39,4	4,5	43,9

Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

En *Accueil ou Transition*, comme le nombre des nouveaux inscrits chez les cohortes de 2000 à 2006 se situe en deçà de 50, les données sont exposées sans cependant être discutées.

En résumé, chez les cohortes de 2000 à 2011, selon chaque secteur de formation considéré séparément, les moyennes au secondaire varient de 1 à 2 points de pourcentage tandis que les taux d'obtention du diplôme en durée prévue fluctuent de 4 points. Deux ans après la durée prévue des études, dans les secteurs préuniversitaire et technique, les taux d'obtention des DEC et DEP réunis présentent des variations de 2 à 4 points. Puis, comparés aux taux d'obtention du diplôme chez l'ensemble de la population, les taux observés dans le secteur préuniversitaire sont plus élevés en durée prévue ainsi que deux ans plus tard. Dans le secteur technique, les taux d'obtention du diplôme en durée prévue et deux ans plus tard restent nettement plus faibles que ceux notés chez l'ensemble de la population. Par ailleurs, dans le secteur préuniversitaire, les moyennes au secondaire des cohortes plus récentes de 2006 et 2007 restent semblables à celles des cohortes plus anciennes de 2000 et 2001. Dans le secteur technique, les moyennes au secondaire des cohortes les plus récentes sont en deçà des moyennes relevées chez les cohortes les plus anciennes. Quant aux taux d'obtention du diplôme relevés chez les cohortes les plus récentes du secteur préuniversitaire, ils sont soit égaux, soit supérieurs à ceux des cohortes les plus anciennes du même secteur, et ce, tant en durée prévue que deux ans plus tard. Au secteur technique, ces derniers taux sont semblables tant en durée prévue que deux ans plus tard.

2.4 Commentaire sur les données relatives au réseau privé

L'examen de l'évolution des indicateurs de réussite du réseau privé permet de constater que, chez les cohortes de la période d'observation, la moyenne au secondaire connaît une légère diminution, tandis que les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre demeurent stables et que les taux de réinscription au troisième trimestre tendent vers une très légère augmentation. Quant aux taux d'obtention du diplôme deux ans après la durée prévue des études, ils tendent à augmenter et leur hausse reste un peu plus marquée que la hausse de la moyenne au secondaire (figures 7, 8 et 9).

Figure 7

Taux de réussite des cours suivis au premier trimestre et moyenne au secondaire

Réseau privé – Total

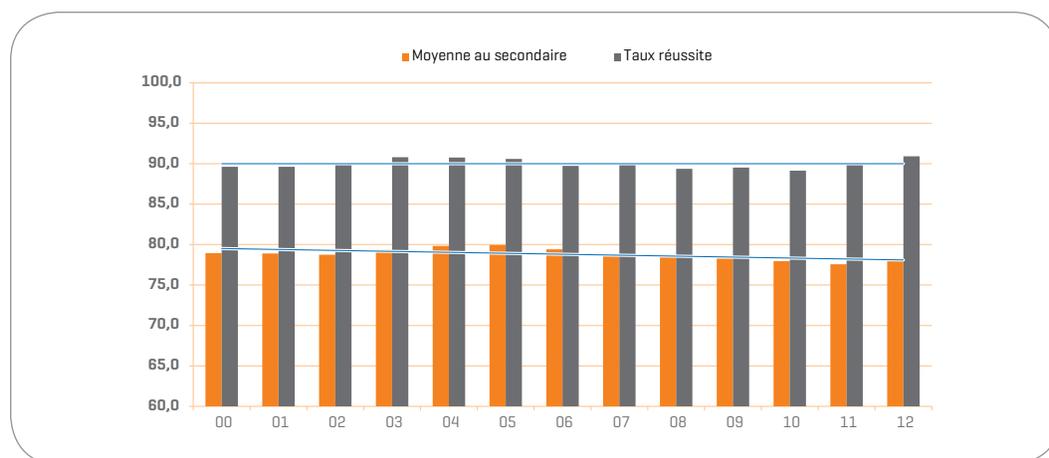


Figure 8

Taux de réinscription au troisième trimestre et moyenne au secondaire

Réseau privé – Total

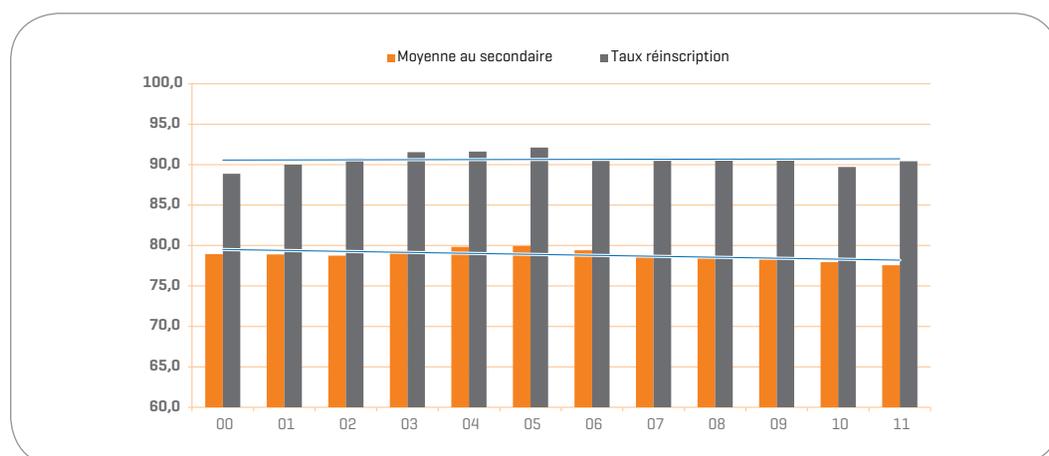
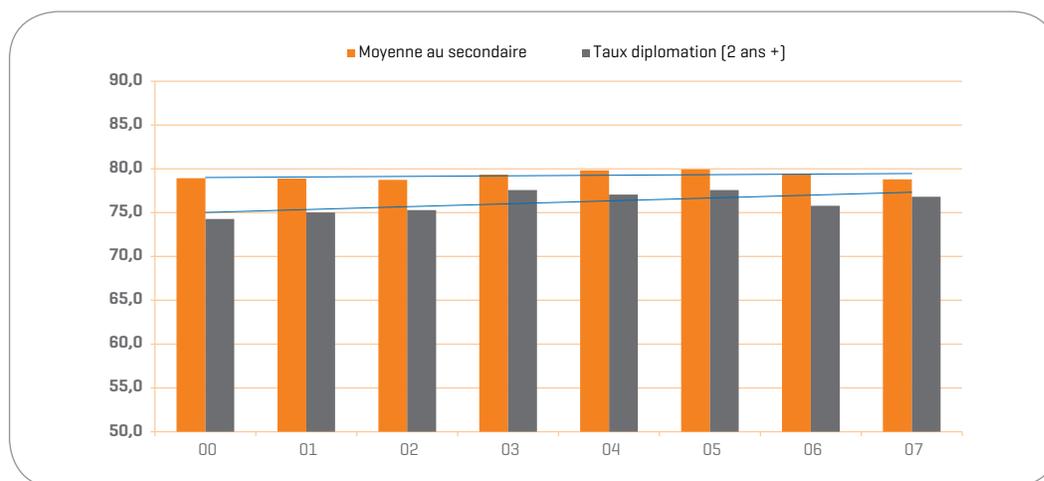


Figure 9

Taux d'obtention d'un diplôme et moyenne au secondaire

Réseau privé – Total



Source : MESRS (2014), *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*. [xxxviii]

Pour le réseau privé, les graphiques illustrant la relation entre les indicateurs de réussite et la proportion d'étudiants nouvellement inscrits en *Accueil* ou *Transition* n'ont pas été produits compte tenu de la petite taille des cohortes concernées durant la période d'observation. Rappelons néanmoins que, depuis 2000, la proportion d'étudiants inscrits en *Accueil* ou *Transition* est en augmentation dans le réseau privé, étant passée de 1 % (28/4 072) en 2000 à 3,6 % (163/4 477) en 2012. Les données relatives à ces cohortes sont présentées dans les tableaux 16, 20 et 24.



Conclusion

En définitive, l'examen des faits ayant marqué le réseau collégial depuis l'élaboration des tout premiers plans de réussite au début des années 2000 a permis de mettre en relief d'importants changements qui ont amené les collèges à relever plusieurs défis, dont celui de l'accessibilité aux études. La population étudiante s'est diversifiée de telle sorte qu'elle est maintenant constituée de sous-groupes hétérogènes aux besoins multiples et particuliers dont la réponse nécessite des actions éducatives et pédagogiques tout aussi diversifiées. En outre, depuis les années 2000, dans un souci d'amélioration continue et de conformité aux orientations gouvernementales et ministérielles, les collèges ont dû revoir, ajuster et parfois redéfinir le cadre régissant la qualité de l'enseignement dispensé dans leur établissement. Les politiques institutionnelles, l'approche-programme, les programmes d'études définis en objectifs et standards ne sont que quelques-unes des composantes qui ont été remaniées, voire modifiées ou implantées. La pratique enseignante ainsi que la réponse aux besoins de formation d'une population étudiante, par ailleurs hétéroclite, ont inévitablement dû être ajustées en conséquence. C'est donc à travers un contexte évolutif ininterrompu qu'ont été réalisés l'implantation, la mise en œuvre et le suivi de plans devant conduire à la réussite du plus grand nombre.

Les données présentées dans ce bilan ont permis de dresser l'évolution des indicateurs de réussite depuis la mise en place des premiers plans de réussite. Pour ce faire, les résultats obtenus par les cohortes d'étudiants nouvellement inscrits au collégial de l'automne 2000 à l'automne 2012 ont été examinés. Dans le réseau collégial, les trois indicateurs régulièrement utilisés pour juger de la réussite des étudiants sont la réussite des cours suivis au premier trimestre, la réinscription au troisième trimestre et l'obtention du diplôme, notamment deux ans après la durée prévue des études. Pour le réseau public, ces trois indicateurs ont été mis en relation, d'une part, avec la moyenne au secondaire et, d'autre part, avec la proportion des étudiants inscrits en *Accueil* ou *Transition*. On observe d'abord que, malgré une moyenne au secondaire qui tend à décliner, les taux de réussite des cours suivis au premier trimestre et les taux d'obtention du diplôme deux ans après la durée prévue des études demeurent relativement stables, tandis que les taux de réinscription au troisième trimestre tendent à diminuer. On remarque ensuite que, malgré une augmentation de la proportion des étudiants inscrits en *Accueil* ou *Transition*, les taux des trois indicateurs de réussite demeurent relativement stables. Enfin, pour le réseau privé, ces trois indicateurs ont été mis en relation avec la moyenne au secondaire. À cet égard, on note que, malgré une moyenne au secondaire qui tend à décliner, les taux des trois indicateurs demeurent stables ou augmentent légèrement.



Références

- [i] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur l'administration publique : L.R.Q., chapitre A-6.01*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_6_01/A6_01.html
- [ii] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Règlement sur le régime des études collégiales : L.R.Q., chapitre C-29, r. 4*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_29/C29R4.HTM
- [iii] CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2001). *Pour un passage réussi de la formation professionnelle à la formation technique – Modification au Règlement sur le régime des études collégiales – Avis au ministre de l'Éducation*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/passage.pdf>
- [iv] CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2007). *Projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales – Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0456.pdf>
- [v] CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2008). *Projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales – Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0461.pdf>
- [vi] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel : L.R.Q., chapitre C-29*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_29/C29.html
- [vii] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur l'enseignement privé : L.R.Q., chapitre E-9.1*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/E_9_1/E9_1.html
- [viii] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : L.R.Q., chapitre C-32.2*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FC_32_2%2FC32_2.htm
- [ix] FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ). *Renforcer le réseau collégial – 20 ans après la réforme Robillard, XX^e congrès de la FEC-CSQ, juin 2013*, Document thématique, Montréal, [document PDF en ligne], http://fec.csq.qc.net/fileadmin/FEC/documents/R%C3%A9seau_coll%C3%A9gial/121366_progThematique_f_web.pdf
- [x] COMITÉ MIXTE DES AFFAIRES ÉDUCATIVES (2012). *Session d'accueil et d'intégration (081.01) et Session de transition (081.03) – Avis du sous-comité – Présenté le 23 août 2012 au Comité mixte des affaires éducatives (Fédération des cégeps – ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)*, Québec, 15 p.
- [xi] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Tremplin DEC – Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC – 081.06*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, [document PDF en ligne], http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Collegial/Form_collegiale/081.06_Tremplin_DEC_2013.pdf
- [xii] FIEDOS, Viviane et BOILEAU, Lyne (2004). *Les plans de réussite des collèges : constats, orientations et recommandations pour les trois prochaines années – Une analyse prospective de la Fédération des cégeps*, Montréal, Fédération des cégeps, 47 p.

RÉFÉRENCES

- [xiii] LAPOSTOLLE, Lyne (2006). « Réussite scolaire et réussite éducative : quelques repères », *Pédagogie collégiale*, vol. 19, n° 4, p. 5-7.
- [xiv] COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (2008). *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés — Cadre d'analyse*, Québec, 10 p.
- [xv] CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL, [En ligne], <http://www.lareussite.info/>
- [xvi] AQPC – Association québécoise de pédagogie collégiale, [En ligne], <http://www.aqpc.qc.ca/mission-vision-valeurs-et-objectifs-de-laqpc>
- [xvii] ACFAS – Association francophone pour le savoir, [En ligne], <http://www.acfas.ca/recherche/r%C3%A9ussite>
- [xviii] ARC – Association pour la recherche au collégial, [En ligne], http://vega.cvm.qc.ca/arc/4_publications.php
- [xix] FORTIER, Dominique (2010). « La petite histoire du secteur de l'Amélioration du français du CCDMD », *Correspondance*, [En ligne], vol. 15, no 4, <http://correspo.ccdmd.qc.ca/Corr15-4/Amelioration.html>
- [xx] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 123 p.
- [xxi] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Ateliers d'aide en français, Allocations spécifiques, S006, v06*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 2 p.
- [xxii] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2001). *Le français, une langue pour tout le monde*, Québec, Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 298 p.
- [xxiii] MASSICOTTE, Édith (2014). *Évolution de la population étudiante du réseau collégial – Regard sur quelques caractéristiques sociodémographiques*, Carrefour de la réussite au collégial, 21 p.
- [xxiv] SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2013). *Rapport annuel 2012-2013*, Montréal, 149 p.
- [xxv] SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2012). *Rapport annuel 2011-2012*, Montréal, 141 p.
- [xxvi] SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2011). *Rapport annuel 2010-2011*, Montréal, 147 p.
- [xxvii] SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2010). *Rapport annuel 2009-2010*, Montréal, 142 p.
- [xxviii] GUIMONT, Gérard (2009). « La réforme de l'éducation et le renouveau pédagogique au Québec : Les faits saillants », *Pédagogie collégiale*, vol. 22, no 3, p. 29-34.
- [xxix] ARMANVILLE, François et Comité de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées (2014). *Diagnostic sur la formation des personnes handicapées*, Montréal, Sogémap inc., 76 p.
- [xxx] DORAIS, Sophie (2011). *Les étudiants immigrants de première génération dans les cégeps du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : portrait... à grands traits*, actes du colloque, Service interculturel collégial, Montréal, p. 13-20.
- [xxxi] TERRIL, Ronald et Robert DUCHARME (1994). *Passage secondaire-collégial : Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*, Montréal, SRAM, 380 p.

[xxxii] GINGRAS, Michèle et Ronald TERRIL (2006). *Passage secondaire-collégial : Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire – Dix ans plus tard*, Montréal, SRAM, Service de la recherche, 133 p.

[xxxiii] QUÉBEC (2000). *Document d'information — Sommet du Québec et de la jeunesse – 22, 23 et 24 février 2000*, Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, [document PDF en ligne], <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/cahierInformation.pdf>

[xxxiv] HÉON, Lucie, Denis SAVARD et Thérèse HAMEL (2006). *Les cégeps : une grande aventure québécoise*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 423 p.

[xxxv] FNEEQ – *Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec*, [En ligne], <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/publications/memoires/>

[xxxvi] FÉDÉRATION DES CÉGEPS (2009). *Projet de loi 44 — Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance – Mémoire présenté par la Fédération des cégeps à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale*, Montréal, 58 p.

[xxxvii] DEMERS, Guy (2013). *L'enseignement supérieur pour tous – Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 182 p.

[xxxviii] MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE (MESRS) [2014]. *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*, Québec : Direction générale de la formation collégiale, Direction de l'enseignement collégial.

[xxxix] SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2012). *Guide de l'utilisateur du système PSEP*, SRAM – Service de la recherche, 99 p.



Médiagraphie

ACFAS – Association francophone pour le savoir, [En ligne], <http://www.acfas.ca/recherche/r%C3%A9ussite>

AQPC – Association québécoise de pédagogie collégiale, [En ligne], <http://www.aqpc.qc.ca/mission-vision-valeurs-et-objectifs-de-laqpc>

ARC – Association pour la recherche au collégial, [En ligne], http://vega.cvm.qc.ca/arc/4_publications.php

ARMANVILLE, François et Comité de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées (2014). *Diagnostic sur la formation des personnes handicapées*, Montréal, Sogémap inc., 76 p.

BARBEAU, Denise (2007). *Interventions pédagogiques et réussite au cégep – Méta-analyse*, ARC – Association pour la recherche au collégial, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 426 p.

CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL, [En ligne], <http://www.lareussite.info/>

COMITÉ MIXTE DES AFFAIRES ÉDUCATIVES (2012). *Session d'accueil et d'intégration (081.01) et Session de transition (081.03) – Avis du sous-comité – Présenté le 23 août 2012 au Comité mixte des affaires éducatives (Fédération des cégeps – ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)*, Québec, 15 p.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (2008). *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés — Cadre d'analyse*, Québec, 10 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2001). *Pour un passage réussi de la formation professionnelle à la formation technique – Modification au Règlement sur le régime des études collégiales – Avis au ministre de l'Éducation*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/passage.pdf>

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2004). *Regard sur les programmes de formation technique et la sanction des études : poursuivre le renouveau au collégial – Avis au ministre de l'Éducation*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/formtech.pdf>

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2007). *Projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales – Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0456.pdf>

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2008). *Projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales – Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, [document PDF en ligne], <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0461.pdf>

DEMERS, Guy (2013). *L'enseignement supérieur pour tous – Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 182 p.

DORAIS, Sophie (2011). *Les étudiants immigrants de première génération dans les cégeps du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : portrait... à grands traits*, actes du colloque, Service interculturel collégial, Montréal, p. 13-20.

FÉDÉRATION DES CÉGEPS, [En ligne], <http://www.fedecegeps.qc.ca/federation/organisation-partenaires/>

FÉDÉRATION DES CÉGEPS (2009). *Projet de loi 44 — Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance – Mémoire présenté par la Fédération des cégeps à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale*, Montréal, 58 p.

FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ). *Renforcer le réseau collégial – 20 ans après la réforme Robillard, XXe congrès de la FEC-CSQ, juin 2013*, Document thématique, Montréal, [document PDF en ligne], http://fec.csq.qc.net/fileadmin/FEC/documents/R%C3%A9seau_coll%C3%A9gial/121366_progThematique_f_web.pdf

FIEDOS, Viviane et BOILEAU, Lyne (2004). *Les plans de réussite des collèges : constats, orientations et recommandations pour les trois prochaines années – Une analyse prospective de la Fédération des cégeps*, Montréal, Fédération des cégeps, 47 p.

FNEEQ – Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, [En ligne], <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/publications/memoires/>

FORTIER, Dominique (2010). « La petite histoire du secteur de l'Amélioration du français du CCDMD », *Correspondance*, [En ligne], vol. 15, no 4, <http://correspo.ccdmd.qc.ca/Corr15-4/Amelioration.html>

GINGRAS, Michèle et Ronald TERRIL (2006). *Passage secondaire-collégial : Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire – Dix ans plus tard*, Montréal, SRAM, Service de la recherche, 133 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur l'administration publique : L.R.Q., chapitre A-6.01*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_6_01/A6_01.html

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel : L.R.Q., chapitre C-29*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_29/C29.html

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Règlement sur le régime des études collégiales : L.R.Q., chapitre C-29, r. 4*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_29/C29R4.HTM

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : L.R.Q., chapitre C-32.2*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FC_32_2%2FC32_2.htm

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur l'enseignement privé : L.R.Q., chapitre E-9.1*, Québec, Éditeur officiel du Québec, [En ligne], http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/E_9_1/E9_1.html

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2001). *Le français, une langue pour tout le monde*, Québec, Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 298 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Ateliers d'aide en français, Allocations spécifiques, S006, v06*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 2 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 123 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Tremplin DEC – Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC – 081.06*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, [document PDF en ligne], http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Collegial/Form_collegiale/081.06_Tremplin_DEC_2013.pdf

GUIMONT, Gérard (2009). « La réforme de l'éducation et le renouveau pédagogique au Québec : Les faits saillants », *Pédagogie collégiale*, vol. 22, no 3, p. 29-34.

HÉON, Lucie, Denis SAVARD et Thérèse HAMEL (2006). *Les cégeps : une grande aventure québécoise*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 423 p.

LAPOSTOLLE, Lyne (2006). « Réussite scolaire et réussite éducative : quelques repères », *Pédagogie collégiale*, vol. 19, no 4, p. 5-7.

MASSICOTTE, Édith (2014). *Évolution de la population étudiante du réseau collégial – Regard sur quelques caractéristiques sociodémographiques*, Carrefour de la réussite au collégial, 21 p.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE (MESRS) [2014]. *Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 1993 à 2012, version 2013*, Québec : Direction générale de la formation, collégiale, Direction de l'enseignement collégial.

QUÉBEC (2000). *Document d'information — Sommet du Québec et de la jeunesse – 22, 23 et 24 février 2000*, Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, [document PDF en ligne], <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/cahierInformation.pdf>

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2010). *Rapport annuel 2009-2010*, Montréal, 142 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2011). *Rapport annuel 2010-2011*, Montréal, 147 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2012). *Guide de l'utilisateur du système PSEP, SRAM – Service de la recherche*, 99 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2012). *Rapport annuel 2011-2012*, Montréal, 141 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2013). *Rapport annuel 2012-2013*, Montréal, 149 p.

TERRIL, Ronald et Robert DUCHARME (1994). *Passage secondaire-collégial : Caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*, Montréal, SRAM, 380 p.



**Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial**

Québec 

DEPUIS 1993 / ÉVALUER – CONTRIBUER – TÉMOIGNER